

20% de RABAIS
sur scies mécaniques professionnelles
Jusqu'au 27 avril 2024

* Photo à titre indicatif. Des exclusions s'appliquent. Détails chez

TECH
MINI-MÉCANIQUE

196, chemin Haut de la Rivière, Saint-Pacôme
418 852-2922
www.techmini mecanique.com

4093H1424

PROJET DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION?

Le propane, voilà la solution!

Pour la meilleure efficacité ÉNERGÉTIQUE,
le meilleur choix : LE PROPANE

Valor

L'ÉNERGIE Propane POUR TOUT FAIRE

Propane Sélect

685, boul. Armand-Thériault (voie d'accès F.F. Soucy)
Rivière-du-Loup
418 860-2442
1 877 860-2442

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au vendredi : 8 h à midi • 13 h à 17 h
ou sur rendez-vous

www.propaneselect.ca

6267H024

ROYAL LEPAGE
KAMOURASKA-L'ISLET

Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome Royal LePage
vdrapeau@royallepage.ca

Courtier immobilier résidentiel et commercial

Véronique Drapeau 418 894-3375

5690H024

Les entreprises Y. Lavoie

SERVICE DE TONTE DE GAZON COMMERCIAL ET RÉSIDENTIEL DE LA POCATIÈRE À SAINT-PASCAL

581 673-2717

Photo : J. P. G.

0300H424

La puissance d'un groupe

OLIVIER
KAMOURASKA | CHRYSLER

Venez me rencontrer!
Olivier Dionne, conseiller aux ventes
418 714-7707

255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432
olivierkamouraskachrysler.com

0008H024

SEMAINE DU 1^{ER} AVRIL 2024

EN PAGE
3

Le Placoteux

VOLUME 46, ÉDITION 14
24 PAGES

**Marée noire
primé au
festival
REGARD**

Projet domiciliaire
au Lac Morin, p. 4

Le PQ et la CAQ
coude à coude, p. 5



RÉVOLUTION VERTE

MONTMAGNY - L'ISLET

CAE MONTMAGNY-
L'ISLET

Canada

Développement économique Canada
pour les régions du Québec appuie
financièrement les CAE

Découvrez comment les entreprises et organismes de notre région ont innové grâce à des pratiques écoresponsables.



COLLABORATION ENTRE
CONSTRUCTIONS L'ISLET-SUD ET
COOPÉRATIVE DE GESTION
FORESTIÈRE DES APPALACHES (CGFA)



COLLABORATION ENTRE
LORENDO PORTES ET FENÊTRES ET
MAISON LAPRISE



COLLABORATION ENTRE
LORENDO PORTES ET FENÊTRES
ET HORISOL



COLLABORATION ENTRE
LA LOUVE HERBORISTERIE
PÉRINATALE ET VALORISATION

SOYEZ INSPIRÉ

PAR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE!





redaction@leplacoteux.com

MARC LAROUCHE

Lancé il y a à peine quelques jours, le court métrage *Marée noire* de la Port-Jolienne Chantal Caron, de Fleuve Espace Danse, connaît un excellent départ. L'œuvre, qui dénonce les dommages que causent les déversements toxiques dans l'environnement, a mérité le prix Philippe Belley de la compétition Focus 100 % régions, devant 700 personnes réunies au Festival REGARD qui se tenait récemment à Chicoutimi.

«C'est vraiment un festival très prestigieux en ce qui a trait à la quantité et à la qualité des films internationaux», commente la directrice artistique, chorégraphe et réalisatrice, enthousiaste. «Le jury était unanime. Je ne m'attendais vraiment pas à ça».

Le prix Philippe Belley récompense une œuvre produite en région. Il est assorti d'une bourse de 3000 \$ offerte par le Cégep de Chicoutimi, ainsi que de 15 000 \$ en services créatifs de la Bande Sonimage.

Marée noire, qui a aussi été présenté à la 40^e édition du prestigieux Festival inter-

national du film sur l'art (FIFA), est un cri de l'espèce, un sursaut de survie face aux éléments. Un dernier souffle de vie avant d'être balayée par la Terre, ou peut-être à l'inverse, un combat à mener contre vents et marées pour s'y accrocher avant l'extinction.

Tourné sur les deux rives de l'estuaire du Saint-Laurent en 2020 puis en 2022 — pandémie oblige —, le court métrage de 12 minutes est le cinquième film de Chantal Caron. On y admire les artistes Geneviève Robitaille, Léa Lavoie-Gauthier et Marie-Maude Michaud.



Extrait du film *Marée noire*

Le film a été inspiré par la catastrophe de 2013 à Lac Mégantic. «C'est une tragédie humaine qui s'est déroulée là-bas, mais aussi une tragédie environnementale. J'en ai parlé beaucoup plus tard, parce que je ne savais pas comment traiter cela au niveau artistique. Mon but est de mettre l'art au service des gens, et de toucher le cœur humain en me servant de mon territoire», note Chantal Caron, qui

n'en est pas à son premier prix.

«Mes films gagnent beaucoup de prix parce qu'on parle des territoires où l'on habite et de leur beauté. C'est notre patrimoine, nos paysages, la nature, qui est plus grande que nous». Chantal Caron prévoit offrir une représentation dans la région, à une date qui reste à venir.

Vous pouvez voir le film au <https://vimeo.com/832699730>.

Le projet du complexe culturel et sportif doit être une priorité

Les membres du grand comité du complexe culturel et sportif, qui se sont récemment réunis, interpellent à nouveau le gouvernement du Québec pour qu'il accorde une réponse positive au projet en 2024.

«Nous avons fait des pas de géant depuis un an grâce à la collaboration de notre député, M. Rivest. Et même si certains partenaires ont confirmé leur contribution financière il y a 3 ans, ils sont toujours aussi mobilisés, ce qui est tout à leur honneur! Les acteurs du milieu ont amassé jusqu'à maintenant 2750000 \$ pour notre projet, en plus de la participation confirmée des municipalités qui est de l'ordre de 6825 000 \$. Avec le volet culturel, c'est plus de 14 millions \$ que le milieu investira dans ce projet. C'est énorme. C'est presque 20 % du montant total et, en plus, la région assumera 50 % des frais d'entretien récurrents annuels, ce qui est loin d'être la norme pour les autres projets ailleurs au Québec», a déclaré Frédéric Jean, préfet de la MRC de Montmagny.

Au-delà de ses dimensions culturelles et sportives, ce projet, dit-on, incarne une vision audacieuse de collaboration et d'optimisation des infrastructures, notamment en intégrant les besoins du milieu scolaire, de la communauté, des groupes sportifs et culturels et des partenaires locaux.

Le grand comité est aussi reconnaissant des démarches réalisées par le député, M. Mathieu Rivest, pour positionner le projet du complexe à l'Assemblée nationale. Ce modèle de mobilisation, appuyé par le milieu municipal, devrait être

pris en considération et reconnu par le gouvernement dans la priorisation des projets.

On lance ainsi un appel au gouvernement du Québec pour qu'il place ce projet parmi ses priorités en 2024. Par cet appel, le grand comité souhaite aussi que le gouvernement permette aux régions de rayonner davantage à titre de milieux modernes et attractifs.

«Nous sommes témoins d'une mobilisation de la population sans précédent.

Notre détermination est inébranlable, et nous espérons une réponse positive cette année. L'effort collectif et la persévérance de notre communauté doivent être recon-

nus par notre gouvernement», a conclu M. Jean.

Source : MRC de Montmagny



Les membres du grand comité du complexe culturel et sportif. Photo : Courtoisie

Nomination à l'ITAQ

L'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ) annonce la nomination de madame Geneviève Desruisseaux-Labranche au poste de directrice des communications et secrétariat général. Elle prendra les rênes de cette direction à partir du 8 avril prochain.

Détenant plus de douze ans d'expérience dans le domaine de la finance, des assurances et de l'édition numérique, dont quatre ans à titre de Directrice des communications, elle possède un excellent parcours en création de plans stratégiques de communication à fort impact.

Bachelière de l'Université de Sherbrooke en communication, rédaction et multimédia, elle détient une maîtrise en administration, concentration en communication marketing, et un diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion des ressources humaines de HEC

Montréal. «Son talent de communicatrice, appuyé par son rôle continu en enseignement supérieur, sera assurément un atout pour notre institution», affirme Karine Mercier, directrice générale par intérim.

La direction des communications et secrétariat général, récemment créée, sera responsable de l'équipe des communications externes, actuellement sous la responsabilité de la direction générale, ainsi que du secrétariat général, un poste vacant qui a été aboli.

Source : ITAQ



Geneviève Desruisseaux-Labranche

Projet domiciliaire de 3 millions \$ au lac Morin

La mairesse de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, Anita Ouellet Castonguay, est très heureuse par les temps qui courent. Le promoteur privé Jean Paradis pilote dans sa municipalité un important projet domiciliaire de 98 terrains dans le secteur du lac Morin.

MARC LAROUCHE

s'associe à
**PASSEURS
DE MÉMOIRE**

la **CHRONIQUE** de
Yves Hébert



Aux origines de la Société historique de la Côte-du-Sud

Au XX^e siècle, plusieurs sociétés d'histoire locale et régionale voient le jour au Québec. L'une d'elles a été mise sur pied au Kamouraska en 1948. Pourquoi cette société a-t-elle été fondée?

Sur la Côte-du-Sud, l'apparition des sociétés d'histoire est étroitement liée aux initiatives des prêtres-éducateurs provenant du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et de laïcs passionnés d'histoire. La fondation de la Société historique de Kamouraska, le 11 juin 1948, marque d'ailleurs un tournant.



Page couverture du livre sur Saint-Alexandre. Collection Archives de la Côte-du-Sud

Le moment est opportun, puisqu'à l'époque on parle de restaurer le Berceau de Kamouraska. Par ailleurs, certains historiens amateurs commencent à publier des essais et des ouvrages d'histoire locale, notamment l'abbé Ivanhoë Caron, Léon Roy, Alexandre Paradis et Wilfrid Lebon. La Société d'histoire de Kamouraska se donne comme mission de rassembler des documents historiques en un seul lieu, au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Notre société, raconte Mgr Léon Bélanger en 1948, a été instituée pour servir la recherche scientifique de notre région, et pour attacher davantage notre population locale à son milieu.

Ayant le vent dans les voiles, la Société lance une première monographie sur Saint-Alexandre



Pages couvertures de la revue Le Javelier Collection Yves Hébert

en 1952. Elle se fait connaître par le biais d'une chronique dans la *Gazette des campagnes*. Prenant le nom de Société historique de la Côte-du-Sud en 1954, l'organisation commence à publier *Le Javelier*, un bulletin de liaison pour ses membres. Depuis 1963, elle publie ses Cahiers d'histoire, qui portent notamment sur le patrimoine régional, les seigneuries et les événements qui ont marqué la région. La Société poursuit ses démarches pour implanter un centre d'archives régionales, projet qui sera réalisé en septembre 1991. Elle modifiera son nom pour devenir la Société d'histoire et de généalogie de la Côte-du-Sud en 2018. Ouvert au public, le Centre d'archives de la Côte-du-Sud permet d'effectuer des recherches en histoire locale et en généalogie.

Pour en savoir plus : www.facebook.com/shcds?locale=fr_CA et www.archivescotedusud.ca

« Il est où le bonheur, il est où? Il est ici, à Saint-Alexandre », disait-elle en commentant le projet qui a requis un investissement privé de 3 millions \$, et qui sera très bénéfique à sa municipalité de 2367 résidents.

« C'est un projet unique en son genre, qui comprendra des aires extérieures communes, dont un parc riverain de 16 400 mètres carrés qui bordera le lac sur 150 mètres. Les propriétaires de terrains auront tous accès au lac via le parc piétonnier privé », explique M. Paradis, qui estime que son projet sera l'un des derniers du genre dans la région. « Les orientations gouvernementales privilégient le développement en périphérie des grandes villes plutôt qu'en région. C'est intéressant pour les gens de saisir l'opportunité. »

Ancien pharmacien, Jean Paradis avait acheté un lot à bois près du lac Morin à sa préretraite. « Je voyais pousser les chalets dans le secteur, sans pour autant que les propriétaires aient accès au lac. C'est ainsi que j'ai eu l'idée d'un projet domiciliaire où tous y auraient accès via une rue construite à la jonction du rang Saint-Adolphe et d'un parc privé. »

Des 32 terrains de la phase 1 de 3 du Domaine du lac Morin, ceux qui bordent le lac ont déjà été vendus autour de 100 000 \$. Les autres sont disponibles entre 40 000 \$ et 50 000 \$.

Études environnementales

Le promoteur affirme avoir ajusté le projet en fonction des exigences environnementales. « Nous avons en main les autorisations nécessaires pour 95 % des terrains. Nous sommes en attente des derniers certificats de conformité concernant les milieux humides, qui ne touchent que 5 % des terrains. Nous allons donc de l'avant », conclut M. Paradis. La vente a été confiée à la firme GLMC. Les détails sont disponibles au domainedulacmorin.com.



Un aperçu du projet domiciliaire proposé au lac Morin. Photo: Marc Larouche



Le promoteur Jean Paradis et la mairesse de Saint-Alexandre, Anita Ouellet Castonguay. Photo: Marc Larouche. Photo: Marc Larouche

Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

409, rue Taché,
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2706
Téléc. : **418 492-9706**
www.leplacoteux.com

Financé par le
gouvernement
du Québec

Canada

RS RÉSEAU SÉLECT



Impression **QUÉBECOR**

Média

Distribution
Postes Canada

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Louis Turbide (poste 105)
direction@leplacoteux.com
RÉDACTION
Marc Larouche (poste 103)
Journaliste
redaction@leplacoteux.com
José Soucy (poste 104)
Journaliste
presse@leplacoteux.com

RÉVISEUR
Éliane Vincent
VENTES
Hélaine Pettigrew (poste 108)
helaine@leplacoteux.com

ADMINISTRATION
Marlyse Sambou (poste 102)
administration@leplacoteux.com

PRODUCTION
Marjorie Ouellet (poste 111)
Coordonnatrice
production@leplacoteux.com
Manon Brousseau (poste 106)
montage@leplacoteux.com

RÉCEPTION / PETITES ANNONCES
Marlyse Sambou (poste 101)
petitesannonces@leplacoteux.com

CARICATURISTE : Métyvié
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Jean-Pierre Tirman, président
Gabriel Landry, vice-président
Marjorie Ouellet, secrétaire
Stéphanie Pelletier, administratrice
Philippe Paradis, administrateur

Édition Kamouraska-L'Islet **19 452 copies**

Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0708-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.

Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.

ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 99\$/année, 55\$/6 mois, TPS et TVQ incluses.



TOMBÉE : JEUDI 9 H • Sans frais : Tél. : 1 855 492-2706 • Téléc. : 1 855 492-9706



presse@leplacoteux.com

JOSÉ SOUCY

Selon le site de projections électorales Qc125, si des élections avaient lieu aujourd'hui, le parti au pouvoir, en l'occurrence la CAQ, serait relégué au quatrième rang avec un maximum de 11 députés à l'Assemblée nationale. Localement, Mathieu Rivest se retrouve au coude à coude avec le Parti québécois, mais visiblement, la tendance joue contre lui.

Les troupes de Paul St-Pierre Plamondon prendraient ainsi le pouvoir avec une possibilité de 69 circonscriptions, devant le Parti libéral qui formerait quant à lui l'opposition officielle, avec un potentiel de 26 sièges. Québec solidaire suivrait avec possiblement 14 représentants, alors que le PCQ d'Éric Duhaime ferait son entrée au parlement avec la possibilité d'obtenir cinq députés élus.

Mathieu Rivest en danger

Récoltant désormais 28% des intentions de vote, le député caquiste se retrouve localement ex æquo avec le Parti québécois. Par contre, toujours selon Qc125, les probabilités de victoire de Mathieu Rivest sont en deçà de celles du PQ. En effet, ses chances sont de 44%, alors

que celles du Parti québécois sont de 48%, et ce, à deux ans et demi du prochain scrutin, et sans que le candidat du Parti québécois soit connu pour la circonscription.

Mathieu Rivest a remporté une victoire plus qu'impressionnante à l'élection provinciale de 2022, avec 47,7 % des voix exprimées. Cependant, force est de constater que les mauvaises performances de son parti à l'échelle nationale lui siphonnent littéralement des votes. À 28%, il subit ainsi une baisse de près de 20% de ses appuis.

Mêmes résultats chez Léger

Selon le dernier sondage Léger, pas moins de 58% des gens jugent « mauvais » ou « très mauvais » le budget Girard qui a révélé un déficit de 11 G\$. Seulement

Mathieu Rivest au coude à coude avec le Parti québécois



un citoyen sur 100, estime par ailleurs qu'il s'agit d'un très bon budget. Dans ce sondage, la Coalition avenir Québec ne récolte que 22% des intentions de vote, alors que le Parti québécois mène le bal

avec 34% de la faveur populaire — le situant en zone majoritaire —, en raison notamment de l'appui de 42% des répondants francophones.

Les écoles de la région demeurent ouvertes

Contrairement à d'autres écoles de la province qui ont décidé de fermer leurs portes, les activités prévues au calendrier scolaire du Centre de services scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup lors de l'éclipse du 8 avril sont maintenues.

Précisons toutefois qu'il était déjà prévu au calendrier que les élèves de l'école secondaire et des écoles primaires du secteur Saint-Pascal soient en congé pédagogique. L'éclipse solaire se produira en après-midi. Ce phénomène spectaculaire et rare se produit lorsque la Lune passe entre la Terre et le Soleil, et projette son ombre sur la Terre. L'observation du Soleil sans utilisation d'équipement de protection est alors à éviter, car elle peut causer des dommages permanents aux yeux, même avec une protection solaire classique, comme des lunettes de soleil ou des lentilles.

Des adaptations à l'horaire sont prévues afin d'éviter que les élèves soient sur le chemin du retour pendant la durée de l'éclipse, soit de 14 h 30 à

16 h 30. Tous les parents et élèves du primaire et du secondaire ont été informés par courriel.

Les équipes du CSS ont d'ailleurs profité de cette rare occasion pour préparer des activités pédagogiques pour les élèves. Le Centre de services scolaire offrira gratuitement aux élèves des lunettes de protection certifiées.



Conférence pour les 55 ans et plus sur la loi 31

Le jeudi 11 avril 2024 de 9 h à 10 h 30 à l'Auberge Cap Martin aura lieu une conférence de Mme Sarah-Maude Beaulieu de la pharmacie Familiprix qui portera sur les nouveaux services en lien avec la loi 31. L'adoption en mars 2021 du projet de loi 31 permet en effet aux pharmaciens québécois d'offrir certains services jusqu'alors réservés à d'autres professionnels de la santé. Ce sera pour beaucoup

une occasion d'en apprendre davantage sur le sujet. Le coût de participation est de 10 \$, déjeuner inclus. Les inscriptions sont requises au plus tard le lundi 8 avril à la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière ou au 418 856-3192 ou bien par courriel à agentdev@ste-anne-de-la-pocatiere.com. Limite de 30 personnes par conférence. (J.S.)

Nos professionnels

MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE AVEC OU SANS ENFANTS

Peu importe le degré de violence que tu vis, même si tu ne veux pas quitter ta relation, même si tu ne veux pas porter plainte, même si il ne t'a jamais frappée.

Info@ehavredesfemmes.com

418 247-7622

CENTRE VISUEL ST-PASCAL
UN REGARD SUR L'HORIZON

Dr Germain Dupuis, optométriste
Dre Stéphanie Bélanger, optométriste
Dre Virginie Boudreau, optométriste

269, rue Taché
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

Tél. : 418 492-1430
Télec. : 418 492-2832

IMPÔTS

Pour un travail de qualité

Centre Traitement Impôts
(impôts des particuliers)

581 676-1040

OPPORTUNITÉ D'AFFAIRES

Garage à Saint-Pas, établi depuis 1963.
Clientèle établie et fidèle. Centris 23371512

« La joie de vous servir »

Jean-Marie Rossignol
Conseiller en sécurité financière
418 492-3255

Assurance-vie
Protection en cas d'invalidité
Régimes collectifs
Rentres, REER

Piédestal

Soins podologiques
Bas de compression

Nathalie Soucy
Infirmière en podologie
418.860.1283

Soins de pieds en cabinet
1210, boul. Desrochers
La Pocatière (Qc) G0R 1Z0

www.piedestal.ca

CENTURY 21.
Nord-Sud
COURTIER IMMOBILIER

Plus de 20 ans d'expérience
Enfin à votre service dans la région

A CHETEURS-VEDEURS
J'attends votre appel!

FRANCE ROY 418 603-2121
901 4^e avenue Painchaud, La Pocatière

Avis important

Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

NOUVELLE TOMBÉE

Veillez prendre note que nos heures de tombée sont modifiées en raison du changement dans la distribution du journal.

**TOMBÉE PUBLICITÉS:
JEUDI À 9H**

**TOMBÉE ANNONCES CLASSÉES,
BLOC-NOTES:
MERCREDI À 16H30**

Merci de votre collaboration!

Bernard Généreux dénonce le soutien du Bloc et du NDP envers le gouvernement Trudeau

Après la tenue d'un vote de confiance demandé récemment par le chef du Parti conservateur, Pierre Poilievre, il appert que le NPD et le Bloc québécois ont voté en faveur de Justin Trudeau, lui évitant ainsi une élection sur l'enjeu de la taxe carbone. À la suite à ce vote, la taxe carbone augmentera finalement de 23 %, engendrant du même souffle une hausse du coût de plusieurs produits dits essentiels, ce qui a fait bondir le député local, Bernard Généreux.

JOSÉ SOUCY

« Il est incroyable que le Bloc supporte encore les libéraux pour augmenter les taxes sur les Québécois, qu'elles soient directes ou non. Ça n'a plus de bon sens! La population n'en peut tout simplement plus! », s'est-il exclamé.

Bernard Généreux estime par ailleurs que cette hausse de la taxe arrive au pire moment possible, alors que les Canadiens éprouvent de plus en plus de difficulté à joindre les deux bouts. « Le NPD et le Bloc ont eu l'occasion, à deux reprises cette semaine, d'écouter leurs électeurs et d'apporter un soulagement fiscal. Ils auraient pu voter en faveur d'une motion des conservateurs de "gros bon sens", mais ils ne l'ont pas fait! Est-ce qu'ils ont entendu nos agriculteurs, ceux qui nourrissent nos familles? Parce qu'eux seront durement touchés. C'est grave, ce qui se passe », a ajouté Bernard Généreux.

70% des canadiens contre

Selon les dernières données sur le sujet, 70 % des Canadiens et 70 % des premiers ministres provinciaux –le premier ministre provincial libéral de Terre-Neuve-et-Labrador et les partis libéraux provinciaux de l'Ontario, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick – s'opposent à la hausse de la taxe par Justin Trudeau prévue pour le 1^{er} avril. « Ils ont demandé au premier ministre de mettre fin à cette hausse de la taxe avant qu'il ne soit trop tard », a déclaré le député.

Rappelons que la tarification de la pollution par le carbone serait, selon les libéraux de Justin Trudeau, l'une des façons les plus efficaces de réduire les émissions de gaz à effet de serre à l'origine des changements climatiques, car elle créerait, dit-on, une incitation financière qui encoura-

gerait les particuliers et les entreprises à moins polluer. Par la suite, environ 90% des produits issus de la redevance sur les combustibles sont utilisés pour soutenir directement les familles via la Remise canadienne sur le carbone, versée sur une base trimestrielle. Le reste des produits de la tarification fédérale de la pollution issus de la redevance sur les combustibles sont remis aux entreprises, aux agriculteurs et aux groupes autochtones de la province ou du territoire où ils ont été recueillis.

« Le 1^{er} avril, Justin Trudeau prévoit faire une blague cruelle aux Canadiens. Alors que les gens luttent pour mettre de la nourriture sur la table, mettre de l'essence dans leur voiture ou chauffer leur maison, il va encore augmenter les taxes. Il prévoit augmenter sa taxe carbone de 23 % afin d'appauvrir les Canadiens et de quadrupler la taxe carbone au cours des six prochaines années », a conclu Pierre Poilievre.



Bernard Généreux.

Deux arrestations à Tourville

Le 14 mars dernier, les patrouilleurs et les enquêteurs de la Sûreté du Québec du poste de la MRC de L'Islet ont procédé à l'arrestation de deux hommes de Tourville, âgés respectivement de 33 et de 35 ans, pour possession de stupéfiants et possession en vue d'en faire le trafic.

Les policiers ont aussi procédé à deux autres perquisitions, une sur la rue Principale et l'autre sur la rue des Merisiers à Tourville. Plus de 5000 \$, quatre téléphones cellulaires, de la cocaïne ainsi que des cigarettes de contrebande ont été saisis. Un véhicule a également été saisi comme bien infractionnel.

L'Association des microbrasseries du Québec en a assez d'une certaine réglementation

Coûts inutiles, gaspillage de temps et de main-d'œuvre, défis logistiques, risques de poursuites, les microbrasseries du Québec lancent la campagne Timbrer, c'est timbré!, car elles sont exaspérées de devoir composer avec un système qu'elles jugent d'une autre époque, et qui entraverait inutilement leurs activités. Les microbrasseries interpellent ainsi le gouvernement du Québec afin qu'il abolisse définitivement l'obligation d'apposer un timbre de droit sur les bières vendues dans les bars et les restaurants.

JOSÉ SOUCY

Au cours des prochaines semaines, différentes actions de communication seront déployées — dans les médias traditionnels et numériques, mais aussi à travers le réseau des microbrasseries — afin de sensibiliser le grand public et les décideurs aux irritants majeurs causés par ce système dit archaïque qui date, rappelons-le, de 1971. Des timbres aux couleurs de la campagne Timbrer, c'est timbré! seront notamment apposés sur les bières de microbrasserie vendues pour consommation sur place (CSP).

Perte de productivité... et poursuites abusives

Le cadre réglementaire actuel exige que les microbrasseries apposent un timbre de droit sur toutes les bières vendues pour CSP (bars, restaurants, etc.), mais pas sur les bières vendues pour consommation à domicile (épiceries, dépanneurs, etc.). Le Québec est d'ailleurs la seule province canadienne à utiliser un tel système, qui impose aux microbrasseries de tenir inutilement deux réserves de bières.

«En 2018, tous les partis politiques, y compris la Coalition avenir Québec, ont

voté pour l'abolition du timbre de droit par l'adoption du projet de loi 170. Malheureusement, après son arrivée au pouvoir, la CAQ a fait volte-face et a renvoyé cet engagement aux calendes grecques. Aujourd'hui, les microbrasseries du Québec demandent au gouvernement de respecter sa parole et la volonté de l'Assemblée nationale», a souligné le président du conseil d'administration de l'Association des microbrasseries du Québec, Jean-François Nellis.

Dans plusieurs entreprises, des employés doivent être mobilisés pendant des heures pour apposer manuellement des milliers d'autocollants sur des canettes ou des bouteilles. Dans un contexte de rareté de main-d'œuvre et de ralentissement économique, cette perte de productivité devient parfois insoutenable pour les microbrasseries du Québec.

De plus, certaines erreurs de manipulation se produisent malencontreusement, de sorte que les microbrasseurs reçoivent des amendes pouvant dépasser les 5000 \$, alors que le milieu subit les contrecoups de la situation économique

qui prévaut actuellement au Québec. En effet, une microbrasserie qui omet d'apposer un timbre sur une bière vendue pour CSP s'expose à des amendes allant de 500 \$ à 7500 \$.

«La situation mène à des poursuites abusives, alors que plusieurs "infractions" sont dans les faits de simples erreurs humaines commises par un acteur de la chaîne de distribution. C'est exactement ce qui nous est arrivé à notre microbrasserie. Je dois présentement aller devant le juge pour contester une amende de 6500 \$, alors que j'ai déjà payé les taxes sur mes produits», a expliqué au Placoteux Alexandre Caron, copropriétaire de la microbrasserie Ras L'Bock, située à Saint-Jean-Port-Joli.

L'AMBO rappelle que le gouvernement a rendu obligatoire l'utilisation d'un module d'enregistrement des ventes (MEV) pour tous les restaurants et les bars du Québec. Connectés en permanence aux serveurs de Revenu Québec, les MEV enregistrent les transactions dès qu'elles se produisent, et conservent leur historique pour des raisons de vérification, ce qui empêche toute fraude potentielle. Le gouvernement posséderait donc un moyen

efficace, reconnu et déjà utilisé partout pour effectuer des vérifications, assurer la traçabilité des produits, et éviter que des bières soient acquises illégalement.

«On ne comprend pas pourquoi le gouvernement n'applique pas ce qui a été voté unanimement par l'Assemblée nationale. Évidemment, les perdants seraient les grands brasseurs qui vendent plus cher leurs produits, avec souvent une entente d'exclusivité pour les bars et restaurants. D'ailleurs, les microbrasseries n'ont pas les moyens d'avoir deux réserves comme les grands brasseurs. Il s'agit vraiment d'une législation d'une autre époque!», a conclu M. Caron.



Des timbres aux couleurs de la campagne sont apposés sur les bières de microbrasserie vendues pour consommation sur place (CSP).

La CCKL passe en phase «développement»

Les nouvelles sont bonnes pour la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet (CCKL), qui présentait récemment son rapport d'activités et ses états financiers pour l'année 2023. Pour commencer son 65ième anniversaire, l'organisme annonce que l'année s'est terminée avec un surplus de 15 332\$.

L'adhésion a connu une augmentation de 13 %, l'augmentation des ententes de partenariat, 55 %. Les revenus d'activités ont bondi de 66 % et la vente de certificats est aussi en hausse de 51 %, ce qui représente 108 000 \$.

Grâce à ces chiffres, la CCKL est fière d'annoncer que son objectif d'atteindre le demi-million \$ de vente de ses certificats d'achats régional d'ici la fin de l'année 2023 a été largement dépassé, atteignant 538 886 \$ au 31 décembre.

Forte de ces résultats, la CCKL peut passer à l'étape suivante de son développement en procédant à l'embauche d'une nouvelle ressource d'ici la fin de l'année, afin d'appuyer la directrice générale dans cette nouvelle étape; ce à quoi le surplus de 2023 sera affecté.

«Gérer une chambre de commerce, c'est comme gérer une entreprise. Les cinq dernières années ont été des années de redressement, de stabilisation et de réimplantation dans le milieu. Nous sommes très heureux des chiffres qu'on a présentés aujourd'hui et on passe maintenant en phase développement», mentionne le président de la CCKL, M. Gabriel Hudon.

Presque tous les administrateurs sortants ont sollicité un autre mandat et deux nouveaux administrateurs se joignent à l'équipe, composée de 13 membres, soit six femmes et sept hommes. Le 65e anniversaire sera souligné tout au long de l'année, avec notamment la venue d'un homme d'affaires de renom.



MAINTENANT OUVERT

www.lespecheriesouellet.com

FUMOIR ARTISANAL

Goutez Kamouraska...

ON Y TROUVE :

- Variété de saucisses de poisson
- Poisson fumé • Poisson frais • Crabe • Homard
- Produits marinés • Poke bowl • Prêt-à-manger

SUSHIS à venir bientôt!

En avril et mai : OUVERT du vendredi au lundi
À partir de juin : OUVERT 7 jours
Suivez-nous sur facebook

LES PÊCHERIES OUELLET INC.
 38, avenue Morel, Kamouraska
 Tél. : 418 492-1872 - Téléc. : 418 492-2402
 Courriel : pecheriesouellet@bellnet.ca

Nous prenons toutes les mesures nécessaires pour votre santé et la nôtre.

SCIATIQUE • HERNIE DISCALE • CERVICALGIE



Vous avez tout essayé?
La décompression neuro-vertébrale est
peut-être la solution!



Je ne pouvais plus dormir dû à la douleur au bas du dos et au nerf sciatique. Après quelques traitements, je ressentais une bonne amélioration et maintenant, je ne sens plus aucune douleur. Ce traitement a été efficace.

Yves Mignault



Clinique
TCNF
Traitement chiropratique
et neurologie fonctionnelle

SAINT-JEAN-PORT-JOLI
418 598-7476
MONTMAGNY
418 248-4594

6746H124

Kim Côté du bistro Côté Est gagne un Prix Renaud-Cyr

Le chef cuisinier du bistro Côté Est de Kamouraska, Kim Côté, est très fier. Lors d'une cérémonie qui avait lieu à Québec, il a récemment mérité un prestigieux prix Renaud-Cyr. Cette reconnaissance vise à rendre hommage aux chefs et artisans qui mettent en valeur les produits du terroir québécois.

MARC LAROUCHE

«C'est véritablement une fierté, et ça encourage à continuer. Je suis très honoré. Travailler avec les produits d'ici demande beaucoup de travail. Chez Côté Est, on s'est toujours fait un point d'honneur de le faire, et de collaborer étroitement avec les producteurs», explique Kim, chef propriétaire avec sa conjointe Perle Morency.

«Kim Côté propose une table qui met en valeur le patrimoine alimentaire et la culture culinaire, dans un resto riche d'une vue splendide sur le fleuve. Amateur de chasse et de pêche, il a lancé en 2012 le petit café-resto de village Côté Est pour miser sur les produits de l'est de la province», écrit le comité évaluateur, formé de cinq juges.

Renaud Cyr

Renaud Cyr a été chef propriétaire et fondateur du Manoir des Érables à Montmagny. Il est considéré comme un pionnier dans l'utilisation des produits régionaux québécois. Son fils Frédéric est directeur culinaire du Fairmont Le Château Frontenac. Les prix qui portent son nom sont présentés depuis 25 ans.

«Il a toujours cru que nous devions découvrir les viandes de gibier, dont le loup-marin [phoque]», note Perle Morency. «Kim est l'un des rares chefs qui ont su mettre en valeur les produits rares ou inusités qui représentent bien notre identité culinaire particulière.»

Les fournisseurs de Côté Est vont de la Côte-du-Sud aux Îles-de-la-Madeleine. Le bœuf provient de Saint-Germain et de Mont-Carmel, le chevreau de Rivière-Ouelle, les pintades de Cap-Saint-Ignace, les fruits de Saint-Roch-des-Aulnaies. «En automne, nous pouvons acheter jusqu'à 1500 livres de poires. Si j'en ai trop, je les envoie à Martin [Desau-

tels] de la microbrasserie Tête d'allumette, qui en fait une bière. Cette collaboration mutuelle, c'est l'avenir», conclut celui qui partira bientôt pour les Îles-de-la-Madeleine pour chercher du crabe, des pétoncles et du loup-marin pour garnir le menu toujours en évolution de Côté Est. Nos espions nous disent que le chef entend aussi offrir cet été des mets cajuns.

Éric Archambault, chef formateur au Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l'Avenir de la Commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup depuis 2015, a aussi mérité une reconnaissance dans la catégorie Enseignant.

Les autres gagnants sont Sébastien Laframboise, chef du restaurant Le Parlementaire à Québec, Jean-François Pelchat, de La Villa Vinaigres & Jardins de Saint-Pierre-de-Broughton, et Jean-Paul Grappe, chef à la retraite de Montréal.



Kim Côté aime partir à la recherche des produits du terroir régional, comme ici, à la pêche aux oursins. Photo: Perle Morency



Kim Côté et Éric Archambault en compagnie de Perle Morency, de Sœur Angèle et du député Mathieu Rivest.

La sobriété énergétique n'est pas un projet de société

Récemment, le ministre de l'Énergie du Québec, Pierre Fitzgibbon, affirmait publiquement que les Québécois devraient «consommer moins» d'électricité et «aux bons moments» pour réussir la transition énergétique tout en faisant face collectivement à l'explosion de la demande générée par les nouveaux projets industriels car, dit-il, «nous sommes les derniers de classe en matière de consommation responsable d'énergie».

JOSÉ SOUCY

Ainsi, pour répondre à l'appel du ministre de l'Énergie, nous devons individuellement appliquer certaines mesures, dont moins consommer durant les pointes le matin et en fin de journée, réduire le chauffage, effectuer des rénovations faibles en émissions de carbone, installer des thermopompes et des thermostats intelligents, changer les fenêtres, mieux isoler, faire fonctionner ses électroménagers et brancher sa voiture électrique de manière différée, réduire l'éclairage, miser sur l'éclairage DEL et éteindre les lampes inutilisées, réduire la consommation d'eau chaude, réduire le nombre et la taille des véhicules, favoriser le transport en commun et le covoiturage, etc. «Nous devons adopter des mesures d'efficacité et de sobriété énergétique pour réduire notre consommation», a plaidé le ministre Fitzgibbon. Celui-ci déposera par ailleurs ce printemps son projet de loi sur l'avenir énergétique.

Un instant!

Bien qu'on nous cite régulièrement la France, où des mesures radicales ont été instaurées afin de faire face à une crise de l'énergie en raison principalement de la guerre en Ukraine, il m'apparaît vraiment prématuré d'agir de la même manière ici, alors que la guerre en question n'affecte aucunement notre approvisionnement en électricité... Alors, qu'est-il arrivé pour que le Québec passe de surplus massif d'électricité à un manque imminent?

Dans un document déposé à la Régie de l'énergie au tournant de l'année 2020, Hydro-Québec stipulait que la capacité de production de ses centrales et de ses autres sources d'approvisionnement dépassait ses besoins de plus de 40 TWh par année. Pourtant, dès novembre 2021, la société d'État annonçait la fin des surplus d'électricité en lançant des appels d'offres pour en acheter des quantités considérables sur le marché après 2026...

Excusez-moi, mais passer de +40 TWh à des prévisions de -100 TWh dans un si court laps de temps, pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050, me semble un peu étrange, voire même suspect, alors qu'en novembre 2021, Hydro-Québec signait un important contrat d'exportation avec New York pour la livraison 10,4 TWh par année, et ce, pendant une période de 25 ans...

Pourquoi signer un contrat que nous n'avions pas les moyens d'honorer, pour ensuite demander aux Québécois de ré-

duire leur consommation d'une énergie dite propre? Charité bien ordonnée ne devrait-elle pas commencer par soi-même? Y a-t-il des personnes qui ont omis de se parler?

Un monopole doit livrer

C'est connu, et c'est une fierté nationale, l'électricité a été nationalisée au Québec, et nous sommes censés être des leaders en la matière. Pour obtenir du courant, vous devez inéluctablement passer par Hydro-Québec, car il n'y a pas d'autres options, ne serait-ce que dans certains cas exceptionnels.

Pourtant, on cherche à restreindre la consommation d'électricité de la population car, dit-on, nous allons en manquer en raison des cibles de carboneutralité. L'électricité produite par Hydro-Québec, premier producteur d'énergie renouvelable en l'Amérique du Nord, n'est-elle pas de source propre, renouvelable à 99 %, et à faibles émissions de gaz à effet de serre (GES)?

Rappelons ici à titre informatif que le parc de production d'Hydro-Québec comprend 61 centrales hydroélectriques et 24 centrales thermiques, pour une puissance installée totale de 37,2 GW. Ses installations hydroélectriques comprennent également 28 grands réservoirs d'une capacité de stockage combinée de plus de 176 TWh, ainsi que 681 barrages et 91 ouvrages de contrôle.

Or, avec ces données, s'il va bientôt manquer d'électricité au Québec, et que par pure maladresse on ne s'en est malencontreusement rendu compte que dans l'espace d'une année avec, avouons-le, des explications qui laissent à désirer, peut-on minimalement arrêter de mettre sur pied des projets comme celui de Northvolt, qui paradoxalement produira des batteries de véhicules électriques à coup de milliards \$ de subventions, si en fin de compte nous ne possédons pas collectivement les infrastructures nécessaires à une telle entreprise? Sommes-nous dans la même logique que celle de l'immigration massive, alors que les infrastructures pour bien accueillir les nouveaux arrivants sont manquantes?

Remettre ainsi le manque de vision du gouvernement et de la direction d'Hydro-Québec sur les épaules des citoyens, parce qu'on n'a pas su faire des prévisions dignes de ce nom en vendant de l'électricité au moment où l'on constate qu'on en

manquera, n'est à mon sens qu'une vulgaire tentative de largage en règle de la responsabilité de bien administrer l'État. Il y a cinq ans, rappelons-le, le premier ministre François Legault vantait encore le fameux coussin de la société d'État. «Hydro-Québec prévoit des surplus pour les 20 prochaines années», disait-il avec aplomb.

Lorsqu'on impose un monopole à la population, le gouvernement a le devoir sacré de donner le service qui vient avec cette responsabilité. Dans un contexte où il y a concurrence, si le fournisseur de services n'est plus en mesure — pour quelque raison que ce soit — de donner ledit service, le client peut aisément se tourner vers un compétiteur. Dans le cas d'Hydro-Québec, si la société d'État n'est pas en mesure d'octroyer le service demandé, vers qui le citoyen peut-il se tourner?

Le citoyen n'est pas coupable

Bien qu'Hydro-Québec souhaite doubler sa capacité à près de 200 térawatts, et compte investir près de 185 G\$ d'ici 2035, la volonté des autorités en place de vouloir faire entrer les Québécois dans une logique de sobriété énergétique demeure pour moi une farce magistrale. L'hydroélectricité est une source d'énergie renouvelable et propre, et une plus grande consommation d'électricité des Québécois équivaut à des revenus supplémentaires pour l'État dont, avouons-le, nous avons cruellement besoin avec les 11 milliards \$ de déficit que le ministre Girard nous a récemment annoncés avec le sourire.

Ce ne sont assurément pas les Québécois qui sont à blâmer dans cette histoire, même si le ministre Fitzgibbon tente de nous faire collectivement sentir coupable, mais bien le gouvernement du Québec, qui n'a pas su planifier adéquatement ce

secteur névralgique de notre économie... Mais, soyons honnêtes, sommes-nous réellement devant une crise de l'énergie en raison du manque de vision de nos décideurs, ou bien davantage devant une idéologie qui prône la carboneutralité à tout prix, au détriment du confort et de la liberté, alors qu'au Québec l'hydroélectricité est considérée comme une énergie propre et renouvelable?

Il est évident qu'il faut s'occuper de tous les aspects de l'environnement, mais pour les GES, il serait judicieux de se rappeler que le Canada est uniquement responsable de 1,5 % des émissions dans le monde, alors que le Québec est responsable quant à lui de 11,6 % des émissions canadiennes. Oui, le Québec doit faire sa part pour l'environnement, mais sûrement pas à n'importe quel prix, et surtout pas par une baisse drastique de la qualité de vie de ses citoyens qui, en somme, est imposée soit par incompétence, ou carrément par idéologie...

Nous produisons de l'énergie propre au Québec, et notre approvisionnement en électricité ne dépend pas du gaz russe. La sobriété énergétique concernant l'hydroélectricité n'est ainsi aucunement justifiée, et le gouvernement doit rapidement se mettre au travail afin d'honorer son contrat de livrer du courant efficacement à l'ensemble des Québécois. «Maîtres chez nous!», disait-on naguère.

La sobriété énergétique souhaitée est donc tout sauf un projet de société. Elle ressemble davantage à la célébration de la médiocrité et du manque de vision! J'estime ainsi qu'il serait temps de remettre de la fierté dans l'appareil car, avouons-le, le Québec a déjà brillé beaucoup plus qu'aujourd'hui.



HARMONIUM SYMPHONIQUE
HISTOIRES SANS PAROLES
— LE FILM —



Dimanche 14 avril à 13 h
Billets en vente maintenant!

Le Scénario
c i n é m a

CARREFOUR LAPOCATIÈRE
INFO: 418 856.1319

www.cinemalesscenario.com

Placotons



Me Annie-Pier Labrie, avocate

CERTAINES CLAUSES UTILES POUR LES CONTRATS

« Je vous payerai la semaine prochaine, vous avez ma parole ! »

De nombreux commerçants ignorent leurs droits et obligations qui s'avèrent pourtant très utiles pour éviter que certains problèmes ne surviennent. Notamment, celui de se retrouver avec des créances impayées...

Le cautionnement :

Lorsqu'un commerçant contracte directement avec une compagnie dûment incorporée et que celle-ci n'acquiesce pas sa facture, il lui sera impossible de poursuivre en justice les actionnaires et/ou administrateurs de ladite compagnie à moins de prendre les moyens adéquats pour le faire.

Par conséquent, il s'avère opportun pour un commerçant d'exiger le cautionnement d'un actionnaire ou d'un administrateur lorsque la compagnie avec laquelle il contracte semble être insolvable ou tout simplement une « mauvaise payeuse ».

Ce cautionnement aura pour effet d'engager personnellement l'administrateur ou l'actionnaire à payer la dette de la compagnie advenant son défaut de paiement. Ainsi, le commerçant pourra entreprendre des recours judiciaires contre la compagnie et contre la caution personnellement à défaut de paiement.

Le droit de rétention :

La Loi permet dans certains cas à un commerçant de retenir le bien d'un co-contractant jusqu'au paiement total de sa créance lorsque celle-ci est exigible. Par exemple, un garagiste qui effectue une réparation sur un véhicule pourrait retenir ledit véhicule jusqu'au paiement complet de la facture.

Toutefois, l'exercice du droit de rétention comporte certaines exceptions pouvant ainsi empêcher un commerçant de l'exercer. À titre d'exemple, la *Loi sur la protection du consommateur* impose certaines limites. Par conséquent, il serait préférable pour un commerçant désirant utiliser ce droit de communiquer avec un spécialiste afin de s'assurer de respecter la Loi.

Bon nombre d'autres clauses peuvent être utiles, dépendamment des circonstances. Une consultation avec des spécialistes peut permettre de résoudre ces problèmes avant qu'ils ne se produisent...

BILP
AVOCATS

La Pocatière : 418 371-3114
Montmagny : 418 248-3114
btlpavocats.com

Le Kamouraska au gala des Lauriers de la gastronomie québécoise

Le Kamouraska sera bien représenté lors du gala des Lauriers la gastronomie québécoise, qui se déroulera à Montréal le 27 mai. Quatre entreprises du Kamouraska et de Rivière-du-Loup sont nommées parmi près de 5000 candidatures provenant de partout au Québec.

MARC LAROUCHE

Nathalie Joannette, de Fou du cochon de La Pocatière, est nommée dans la catégorie Artisan de l'année, tandis que Samuel Lavoie, de la Ferme le Raku de Saint-Germain-de-Kamouraska, pourrait devenir le Brasseur, vigneron ou producteur de boissons de l'année. Patrice Fortier, de La Société des plantes de Kamouraska est nommé au titre de Producteur de l'année, et Fabien Demandolx, des Racines boulangerie fermière de Rivière-du-Loup, est nommé dans la catégorie Boulanger de l'année lors de l'événement annuel dont la mission est de reconnaître les meilleurs artisans de l'industrie de la culture culinaire québécoise.

Les lauréats seront déterminés par un jury présidé par Perle Morency, de Côté Est de Kamouraska, gagnante du prix du



Perle Morency est présidente de l'édition 2024 des Lauriers la gastronomie québécoise. Photo: JHA Photographie.

Des nommés fiers

Les nommés de notre région aux Lauriers de la gastronomie québécoise sont très heureux de figurer sur cette courte liste composée d'artisans ou d'entreprises de partout, qui se sont démarqués parmi des centaines d'autres. Le Placoteux a pu en joindre quelques-uns pour recueillir leurs commentaires.

MARC LAROUCHE

« La nomination est plus importante que le fait de gagner le premier prix. D'être nommée avec d'autres artisans est très touchant. Ceci exprime une reconnaissance de la population à l'égard de mon travail, et de ce que j'apporte au Québec depuis 19 ans », commente Nathalie Joannette, nommée dans la catégorie Artisane de l'année.

Patrice Fortier de la Société des plantes du Kamouraska, nommé dans la catégorie Producteur de l'année, est aussi très fier. « C'est important pour nous, car bien qu'elle soit au cœur de la chaîne ali-

mentaire, notre spécialité — les semences — est rarement évoquée ou considérée lorsqu'on parle d'alimentation. Le plus souvent, on tient pour acquis ce maillon de la chaîne. Pourtant, ce qui se retrouve dans nos assiettes prend naissance dès la formation de la semence. Certaines des variétés que nous avons sorties des oubliettes se retrouvent à la table de restaurants fameux, comme notre chou-navet De Krosno qui est au menu hivernal de la célèbre table champêtre Parcelles, à Austin dans les Cantons de l'Est. »

Samuel Lavoie, de la ferme Le Raku de

Meilleur service en salle l'an dernier. « Pour moi, tout le monde est gagnant. Chacune des personnes ou entreprises en nomination est déjà gagnante, puisqu'elles ont osé se renouveler, faire découvrir de nouveaux produits, de nouvelles saveurs », dit-elle. Le vote final est désormais ouvert à tous les professionnels de l'industrie au www.lauriers.ca.

« Pas besoin d'être propriétaire d'un restaurant pour voter. Il suffit de travailler dans un métier en lien avec l'alimentaire : personnel d'une épicerie fine, barista, fromager, responsable d'événement gourmand, vigneron, etc. Les gagnants seront déterminés à parts égales par le jury et le public », conclut-elle.

Janette Bertrand recevra le Laurier Hommage, pour souligner sa grande contribution à la culture québécoise et à la gastronomie. C'est Christian Bégin qui remettra le prix à cette grande dame de 99 ans lors du gala animé par Francis Reddy et Christine Plante.

Saint-Germain-de-Kamouraska, accueille sa candidature dans la catégorie Brasseur, vigneron ou producteur de boissons de l'année, avec beaucoup de gratitude. « Nous sommes également très reconnaissant envers tous ceux qui sont venus travailler avec nous au cours des dernières années. Rien de tout ça ne serait possible sans vous. Nous aimerions aussi souligner la belle présence d'artisans, producteurs et fermiers qui sont aussi en nomination au Bas-Saint-Laurent. Merci de participer à une agriculture durable et de proximité », conclut-il.

Fabien Demandolx, des Racines boulangerie fermière de Rivière-du-Loup, est aussi nommé dans la catégorie Boulanger de l'année.



Patrice Fortier



Nathalie Joannette



Samuel Lavoie

Expo-Poc présente sa 42^e édition

Le comité organisateur d'Expo-Poc de l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec invite la population à venir découvrir ou redécouvrir le savoir-faire des étudiants en agroalimentaire en participant à la 42^e édition d'Expo-Poc les 12 et 13 avril, à l'ITAQ et sur le terrain de la Ferme-école Lapokita.

Sous le thème Ensemble, partageons notre passion, petits et grands sont invités à participer à la seule exposition agricole au Québec organisée par des étudiants du niveau collégial. Les visiteurs auront l'occasion de découvrir, parmi une panoplie d'activités, les kiosques des étudiants, des artisans et des producteurs locaux, le parc de machinerie, les bâtiments de la Ferme-école Lapokita, et la traditionnelle vente à l'encan de génisses en collaboration avec

la Société d'agriculture du comté de Kamouraska.

De plus, pour une deuxième année, les visiteurs pourront s'amuser à la place de la famille avec l'activité Sucré-ris, qui se tiendra le 13 avril de 12 h 30 à 15 h 30 sur le terrain de la Ferme-école, une collaboration de la Ville de La Pocatière.

«Expo-Poc est un événement très formateur pour la relève agricole de l'ITAQ, a déclaré Marvyn Roy, président d'Expo-Poc. C'est l'occasion pour nous de développer un réseau de contacts qui sera enrichissant pour notre vie professionnelle à venir.»

La programmation complète est disponible sur la page Facebook Expo-Poc.

Source : ITAQ



Le comité organisateur d'Expo-Poc.

Rencontre annuelle du Kamouraska mycologique

Le Kamouraska mycologique donne rendez-vous aux intervenants du secteur, le 15 avril à la salle municipale de Sainte-Hélène-de-Kamouraska pour sa rencontre annuelle. Cet événement permet de découvrir les nouveautés et les opportunités à venir en mycologie au Kamouraska.

Au programme, des conférenciers passionnés viendront partager leurs connaissances sur les champignons et l'innovation. De plus, les participants auront la chance de déguster des produits thématiques et de réseauter entre eux.

Cette année, cette rencontre soulignera également l'implication de certains intervenants, notamment des entreprises actives dans le secteur. «En 2022, la centaine de participants avait extrêmement aimé la rencontre, non seulement pour les informations partagées, mais également pour le sentiment d'appartenance au Kamouraska Mycologique, priorité régionale pour le Kamouraska», men-

tionne le préfet élu M. Sylvain Roy. Pour consulter le programme complet et vous inscrire, rendez-vous sur la page de l'événement sur le site www.mycokamouraska.com.



Nouveau à l'automne 2024

Certificat en pratiques psychosociales à Rivière-du-Loup

Programme jumelant connaissances théoriques et savoirs expérientiels pour améliorer ses pratiques d'accompagnement en relations humaines

Cheminement à temps partiel, à raison d'un cours par trimestre, en formule intensive de fins de semaine

Admission sur la base d'un DEC ou de l'expérience

UQAR

www.uqar.ca/pps-krtb

Actualité

L'équipe de robotique les Pionniers en route vers Houston

L'équipe de robotique FTC de l'école secondaire Bon-Pasteur participait au Championnat provincial de robotique FTC (First tech challenge), le samedi 16 mars, à Montréal. L'équipe des Pionniers a terminé 4e sur 33. Grâce à cette distinction exceptionnelle, les Pionniers sont invités au Championnat du monde qui se tiendra à Houston du 17 au 20 avril.

Grâce à leurs prouesses, les Pionniers ont pu être capitaine d'une alliance qui a accédé à la finale. Les garçons se sont inclinés lors de celle-ci, mais ils ont offert une performance incroyable et digne de mention!

En plus d'être finalistes, Les Pionniers ont remporté le prix Inspiration. Cette récompense est décernée à l'équipe qui incarne le mieux le «défi» du programme Défi Techno FIRST.

L'équipe qui reçoit cette récompense est une solide ambassadrice des programmes FIRST et une équipe FIRST modèle. Elle est une source d'inspiration pour les autres équipes, agissant avec professionnalisme coopératif, à la fois sur le terrain de jeu et en dehors. Cette équipe partage ses expériences et travaille avec unité.

Cette belle équipe est formée de Félix-Antoine Couture, élève de 4^e secondaire, Matys Gamache-Poitrass, élève de 5^e secondaire, Jérémy St-Pierre, élève de

4^e secondaire, Eric St-Pierre, mentor en chef et enseignant de sciences, Isabelle Gamache, mentor en chef et enseignante de mathématiques et du profil techno-numérique, Stéphane Couture, mentor, parent bénévole, technicien en instrumentation et contrôle chez Rousseau et Raphaël Journeault, mentor, ancien élève de l'école.

La population suivra votre expérience au Championnat du monde avec grand intérêt.

Source: École secondaire Bon-Pasteur



L'étude sur le regroupement municipal avance

L'étude sur le regroupement municipal à l'ouest de la MRC de Kamouraska, lancée en novembre 2022, avance selon les objectifs définis par les municipalités impliquées, notamment La Pocatière, Rivière-Ouelle, Saint-Denis-de-la-Bouteillerie, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Saint-Onésime-d'Ixworth et Saint-Pacôme. Les objectifs incluent l'analyse socioculturelle, économique, géographique et politique, l'identification des principaux enjeux, les conditions d'appartenance à la MRC, les impacts financiers et fiscaux, ainsi que la gestion des aléas administratifs.

Durant cette étude, Saint-Gabriel-Lalemant a décidé de se retirer, tandis que Saint-Roch-des-Aulnaies a rejoint le processus. Les maires soulignent l'importance de ce regroupement pour anticiper les défis et assurer le développement. Ils mettent en avant les bénéfices potentiels en termes de gestion des services, de recrutement de personnel et de rétention des ressources humaines.

La Ville de La Pocatière, en tant que ville centrale, insiste sur la nécessité de maintenir les services de proximité, notamment dans le domaine de la santé. Tous les maires reconnaissent l'importance de créer une masse critique pour renforcer la représentation politique et le leadership régional.

L'analyse des impacts financiers et fiscaux est en cours, avec l'assistance d'experts en fiscalité municipale. Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a présenté les processus et l'échéancier des prochains mois aux conseils municipaux, avec des rencontres publiques prévues pour informer les citoyens sur l'avancée de l'étude.

Enfin, les maires soulignent l'opportunité unique de repenser l'approche municipale, d'explorer de nouvelles idées et de mettre en œuvre des solutions innovantes pour répondre aux besoins changeants de la communauté. Ils affirment que l'unification des forces permettra de mieux préparer l'avenir et de construire une communauté durable et prospère. (M.L.)



Annie Levasseur devient la nouvelle mairesse de Saint-Hélène-de-Kamouraska

Ayant été la seule personne en lice après la période de dépôt des candidatures s'étant terminée le 14 mars dernier à Sainte-Hélène-de-Kamouraska, Annie Levasseur, la conseillère sortante numéro 6, a finalement été élue par acclamation au poste de mairesse.

Contactée par *Le Placoteux*, Mme Levasseur a déclaré être heureuse de continuer à servir la population. «Je souhaite poursuivre le travail déjà amorcé par notre ex-mairesse Nathalie qui, soulignons-le, a fait un super beau travail. Je vais donc faire de mon mieux, en y mettant tout mon cœur.»

Une autre élection aura ultérieurement lieu à Sainte-Hélène-de-Kamouraska afin de pourvoir le poste de la conseillère, laissé vacant. Rappelons que la mairesse sortante, Nathalie Picard, avait, le 12 janvier 2024, annoncé son départ pour des raisons de santé. (M.L.)



Annie Levasseur, nouvelle mairesse de Sainte-Hélène-de-Kamouraska. Photo tirée de Facebook

La Traversée
Association Kamouraskoise en santé mentale

LA TRAVERSÉE VA À VOTRE RENCONTRE

«À La Traversée j'ai trouvé un milieu bienveillant et de l'entraide»
«Ma santé mentale est aussi importante que ma santé physique»
«J'ai compris que m'accorder du temps était bénéfique»

Mardi AM (9 h à 12 h) : Saint-Philippe – 2 et 16 avril
Saint-André – 9 et 23 avril

Mardi PM (13 h à 16 h) : Saint-Gabriel – 2 et 16 avril
Saint-Denis – 9 et 23 avril

Jeudi AM (9 h à 12 h) : Saint-Joseph – 4 et 18 avril
Mont-Carmel – 11 et 25 avril

Jeudi PM (13 h à 16 h) : Saint-Germain – 4 et 18 avril
Saint-Alexandre – 11 et 25 avril

LA POCATIÈRE : La Traversée - 1202, 4^e Avenue Painchaud

MONT-CARMEL : Salle Émile Lavoie - 22, rue de la Fabrique

SAINT-ANDRÉ : Centre des loisirs - 113, rue Principale

SAINT-ALEXANDRE : Complexe municipal - 629, route 289

SAINT-DENIS : Bibliothèque - 5, Route 287

SAINT-GABRIEL : Salle municipale - 20, rue Principale

SAINT-GERMAIN : Maison du Rendez-Vous - 453, rue Principale

SAINT-PASCAL : APHK - 655, rue Taché, Saint-Pascal

SAINT-PHILIPPE : Maison de la culture (2^e étage), 11, Côte de l'Église

SAINT-JOSEPH : Le café de l'Église - 297, rue Principale E

Téléphone : 418 856-5540 • Facebook : La Traversée
Courriel : direction@la-traversee.ca

Dîner-conférence de François Lambert

À l'occasion de ses 65 ans, la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet (CCKL) a le privilège d'accueillir l'une des personnalités les plus éminentes du monde des affaires au Québec, M. François Lambert, pour un dîner-conférence qui se tiendra au Club de golf Saint-Pacôme. Sous le thème En affaires, il n'y a pas de plan B!, M. Lambert partagera son expérience et ses connaissances.

François Lambert incarne l'entrepreneuriat sous toutes ses facettes: entrepreneur, agriculteur, auteur et conférencier renommé. Il est le cofondateur d'Atelka, le plus important centre d'appels au Canada, ainsi que d'Aheeva, une entreprise technologique active dans 75 pays. Avec un portefeuille d'investissements diversifié, incluant sa propre boutique en ligne lancée en décembre 2018 pour commercialiser les produits de son érablière, M. Lambert incarne la polyvalence et la vision entrepreneuriale.

Reconnu du grand public grâce à ses interventions marquantes dans des émissions telles que *Dans l'œil du dragon* à Radio-Canada, et *Big Brother Célébrités* sur Noovo, François Lambert est également l'auteur de deux ouvrages sur l'entrepreneuriat, en plus d'un livre d'opinion. Entre Montréal et sa propriété de 600 acres en Outaouais, où est située l'usine de production de ses produits sous la bannière FrançoisLambert.One, il consacre également du temps à l'élevage de divers animaux.

«En tant que partenaire présentateur, nous sommes convaincus que soutenir des événements comme ce dîner-conférence est essentiel pour stimuler la croissance économique et le succès des entreprises dans notre région. Cet événement

inspirant renforcera les liens et dynamisera le tissu entrepreneurial local, et Mallette est fier d'y contribuer», souligne Carolyne Thériault, associée chez Mallette, important partenaire et présentateur officiel de l'événement.

Pour Gabriel Hudon, président de la CCKL, François Lambert incarne l'essence même de l'entrepreneur inspirant: proactif, créatif, et constamment à la recherche de nouvelles occasions d'affaires. «Ceux qui ont la chance de le suivre sur les réseaux sociaux peuvent témoigner de son énergie contagieuse, et de son engagement envers le développement des affaires, une véritable source d'inspiration», ajoute-t-il.

Hydro-Québec a également confirmé sa participation en tant que partenaire Prestige de ce dîner-conférence, qui aura lieu le jeudi 25 avril 2024 au Club de golf Saint-Pacôme. Les tarifs sont de 110\$ par personne pour les membres, et de 150\$ par personne pour les non-membres, taxes en sus. Les réservations sont désormais ouvertes. (M.L.)

Un sexagénaire de La Pocatière arrêté pour conduite avec les facultés affaiblies

Le 14 mars dernier vers 11 h 45, les policiers de la MRC de L'Islet, à la suite de l'appel d'un citoyen, ont intercepté un homme de La Pocatière âgé de 61 ans sur la route de l'Église à Saint-Jean-Port-Joli. Comme celui-ci a refusé de fournir un échantillon d'haleine, il a été mis en état d'arrestation pour conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool, et refus de fournir un échantillon d'haleine. Son permis a été suspendu pour une période de 90 jours, et son véhicule saisi pour 30 jours. Il a été libéré dans l'attente des procédures.



SALLE André-Gagnon



LA GRANDE DEMANDE
PRODUCTIONS DRÔLE DE MONDE
Clientèle cible:
6 à 12 ans
Théâtre

SAMEDI
6 AVRIL
16 H



LE NOEUD ÉCOUMÈNE EN CODIFFUSION AVEC LA MANUFACTURE
Théâtre

SAMEDI
13 AVRIL
20 H

Partenaire de saison



www.salleandregagnon.com
www.ticketpro.ca | 1 866 908-9090
Métro Plus Lebel à La Pocatière : 418 856-3827



**PROMOTION
PRINTANIÈRE 2024**

Du 8 au 12 avril

**OBTENEZ
10% DE RABAIS**

**SUR TOUTES LES PIÈCES AGCO EN INVENTAIRE
INCLUANT LES HUILES ET FILTRES**

**PEU IMPORTE LE MODÈLE DE MACHINE
QUE VOUS AVEZ...**

**NOUS AVONS LES PIÈCES, L'HUILE ET LES FILTRES
QU'IL VOUS FAUT.**



AGCO PARTS
TOUTES LES PIÈCES ET LUBRIFIANTS D'AGCO PARTS
RÉPONDENT AUX EXIGENCES DE NOS MACHINES



OUELLET
ALCIDE OUELLET ET FILS INC.

235, route 291, Cacouna de Rivière-du-Loup | 418 867-1441

www.alcideouellet.com

La Fondation André-Côté souligne ses 15 ans

Le 5 avril 2006, André Côté est décédé des suites d'un cancer fulgurant à l'âge de 53 ans. Tous ceux qui le connaissaient se souviendront de lui comme un homme bon et juste. Le 16 février 2024, la Fondation André-Côté a souligné ses 15 ans. En reconnaissance d'André et des membres fondateurs Sylvie Gagnon, Gaétan Godbout et Denis Beaulieu, l'organisme tiendra des activités spéciales tout au long de la prochaine année.

Activités et visibilité

La première activité prévue est un souper spaghetti, qui aura lieu le 23 mars à 18 h au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et qui sera suivi d'une soirée dansante animée par Richard Bossinotte. On peut se procurer des cartes auprès de la Fondation, à la pharmacie Uniprix de La Pocatière, et à la Tabagie Lunik de Saint-Pascal.

La Fondation André-Côté sera aussi présente dans différents médias et événements au cours de l'année. Marie-Pier Breault, directrice générale, sera présente à CHOX-FM les premiers lundis de chaque mois pour présenter différents aspects de sa mission. En avril, l'équipe participera à l'Expo-Poc de l'ITA, et au Salon de la Famille en mai à Sainte-Hélène-de-Kamou-raska. Des séances d'information seront aussi tenues auprès de différents organismes tout au long de l'année.

Nouveau service

Dès le 1^{er} avril 2024, des séances de photographie ayant pour but de capter les moments de vie de la personne malade accompagnée de ses proches seront proposées. Un moment intime et de douceur sera créé par les photographes de l'organisme, et ces souvenirs sont laissés aux familles.

Parmi les autres activités organisées pour son quinzième anniversaire, la Fondation André-Côté offrira pour Pâques des séances de musique thérapie dans différentes résidences du milieu Kamouraskois. Encan virtuel, semaine des biscuits sourire, marché de Noël et plusieurs autres activités seront annoncées au cours de l'année. La Fondation mettra aussi en vente des articles promotionnels à l'effigie du quinzième anniversaire, toujours dans le but de soutenir sa mission.

Source : Fondation André-Côté

Un prix pour La Pocatière à Cégeps en spectacle

Lors de la finale régionale de Cégeps en spectacle de la région de Québec, qui s'est tenue à Thetford le 23 mars dernier, l'équipe d'animation du Cégep de La Pocatière a remporté le tout premier prix régional *Coup de cœur animation*.

Les étudiants Amélie Bélanger, Edwarz Gamache, Joseph Auclair et Laethycia Vigneault, sous la direction du metteur en scène Marc-Antoine Côté, se sont démarqués par l'originalité de leur concept, l'efficacité de leur trame narrative et la justesse de leur jeu.

Le nouveau prix *Coup de cœur animation* vise à mettre en lumière le talent et l'engagement des équipes qui contribuent au succès des éditions locales de Cégeps en spectacle à travers des animations théâtrales créatives et souvent ludiques.

Initiée par les équipes de la vie étudiante du Cégep de La Pocatière et du Cégep de Thetford, cette reconnaissance régionale a permis à dix équipes de présenter la captation vidéo de leur animation devant un jury composé de professionnels du milieu culturel. Le concept de cette reconnaissance pourrait être étendu à travers le Québec dans les années à venir, offrant ainsi une nouvelle dimension au concours Cégeps en spectacle.

« Cégeps en spectacle est un concours artistique et les équipes d'animation qui soutiennent les numéros présentés passent aussi par un processus de création et d'interprétation qui demande beaucoup de rigueur et une certaine dose de folie pour garder la foule captivée. Cette nouvelle reconnaissance régionale est une motivation supplémentaire pour les participants et nous sommes très fiers que notre équipe locale en soit récipiendaire », dit Philip Laterreur, conseiller à la vie étudiante.

Le Cégep de La Pocatière tient à féliciter les lauréats et à souligner les prestations remarquables du groupe Saint-Thexas et d'Annabelle Lahaie qui représentaient respectivement les campus de La Pocatière et de Montmagny à cette finale régionale.



ROULEZ SANS COMPTER

YOKOHAMA

DU 15 MARS AU 31 MAI 2024, OBTENEZ

70\$

EN CARTE VISA PRÉPAYÉE

à l'achat de 4 pneus neufs
AVID ASCEND LX de YOKOHAMA

Pas de stress, il y a point S

PNEUS FM inc.
696, BOULEVARD HÉBERT, SAINT-PASCAL
418.492.6035 1.800.463.1375
MÉCANIQUE 418.492.2907

point-s.ca/pneusfm

*Offre valide à l'achat de 4 pneus neufs sélectionnés, du 15 mars au 31 mai 2024. Détails en magasin.

SCÈNES DE CRIMES

une CHRONIQUE de

Norbert Spehner

MURDERS PAR LE FEU

Construit selon un schéma original de mise en abyme, le polar *Cochons rôtis* de l'auteur québécois Vic Verdier propose la structure suivante : Vic Verdier, enquêteur du groupe 2 du poste de quartier 16 du Service de police de Montréal, consulte un psy pour un traumatisme qu'il n'arrive pas à verbaliser. Ce dernier lui conseille de coucher par écrit ses états d'âme. Verdier va le faire sous la forme d'un roman, inspiré de faits vécus, dont le titre est *Cochons rôtis* et qu'il fait lire au psy. C'est cette intrigue captivante que nous allons lire...

Point de départ de toute l'aventure : Mélanie Miron, collègue et amante de Vic, est assassinée dans des conditions atroces, brûlée vive dans sa voiture de patrouille. Elle a été piégée dans son véhicule, menottée au volant et aspergée d'un accélérateur. Les images affreuses du drame ont été mises sur les réseaux sociaux. Guy Patenaude, un flic un peu louche, est chargé de l'enquête. Son suspect numéro un : Vic Verdier! Cela n'empêche pas ce dernier de se mêler de l'enquête, qui va connaître un nouveau rebondissement quand un deuxième collègue est assassiné de la même manière atroce.

La piste mène Vic et ses acolytes Jessy « Barbie » DiFillipo et Franc Langlais (un ex de Mélanie et geek informatique) vers une mystérieuse fraternité, la Section Spéciale, dirigée d'une main de fer par un inconnu, et dont les membres, tous policiers, ont une conception très spéciale de la justice, de la loi et de l'ordre.

Sur le récit très réaliste, presque documentaire, de la vie quotidienne d'un poste de police, l'auteur greffe une intrigue palpitante, avec un art consommé du suspense qui nous amène progressivement à un dénouement jouissif, pas très « politiquement correct », qui ne manquera pas de faire hurler quelques bonnes âmes.

Tous les personnages (que l'on espère revoir) sont bien campés. Par ailleurs, l'auteur fait une critique féroce d'une certaine forme de journalisme jaune (j'ai adoré le coup du paparazzi et de l'alibi providentiel), ainsi qu'une descente en règle des excès des réseaux sociaux. Formidable! Je l'ai lu pratiquement d'une traite...

Vic Verdier, COCHONS RÔTIS, Lévis, Alire, 2024, 396 pages.

Finales régionales de Secondaire en spectacle en Chaudière-Appalaches

Les 4, 5, 10 et 11 avril 2024 auront lieu les finales régionales de Secondaire en spectacle dans la Chaudière-Appalaches. L'école secondaire Pamphile-le-May fera place à la jeunesse artistique lors des deux premières soirées, alors que la Polyvalente Saint-Georges accueillera les finales de la semaine suivante.

Un total de 24 écoles secondaires de la région ont décidé de prendre part au programme de Secondaire en spectacle, qui permet aux jeunes de s'exprimer sur scène dans un contexte francophone. Pour la première fois cette année, les finales régionales en Chaudière-Appalaches passeront de trois à quatre représentations. L'ajout d'une soirée témoigne du succès du programme à travers la région.

C'est encore une fois l'Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches (URLS-CA) qui offrira aux jeunes artistes la chance de performer dans un cadre professionnel. Les participants pourront bénéficier de formations qui leur permettront de progresser dans les disciplines reliées aux arts de la scène.

«Le public pourra apprécier la créativité des élèves qui viendront de toutes les écoles secondaires de notre grand territoire. Chaque édition nous offre l'occasion de faire rayonner des jeunes talents de la région, et il est impressionnant et émouvant de voir à quel point ils sont investis et passionnés dans leur parcours artistique», souligne la coordonnatrice régionale du programme à l'URLS-CA, Angie Létourneau.

Depuis février, chacune des écoles participantes a tenu une finale locale qui a permis de couronner deux lauréats. Les représentants de chaque établissement feront une prestation lors d'un des quatre spectacles, après quoi de nombreux prix seront attribués. Certains d'entre eux ob-

tiendront leur laissez-passer pour le prestigieux Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle. L'édition 2024 aura lieu à Thetford Mines du 31 mai au 2 juin.

Plus de 150 participants

Outre les jeunes artistes, Secondaire en spectacle donnera l'occasion à d'autres participants de prendre part aux événements en tant qu'animateurs, techniciens,

journalistes, organisateurs ou maître de cérémonie. Au total, plus de 150 élèves participeront à la réalisation de ces finales régionales à l'école secondaire Pamphile Le-May et à la polyvalente Saint-Georges.

Les billets sont en vente auprès des écoles participantes, et en ligne au <https://lepointdevente.com/billets/finaleregionale2024>.



Blanche Comtois, de l'école secondaire Bon-Pasteur de L'Islet, présente X. Mauve.
Photo URLS

L'APTHQ lance un nouveau guide de bonnes pratiques

L'Association des producteurs de tourbe horticole du Québec (APTHQ) lance le *Guide des meilleures pratiques lors de l'enlèvement d'équipement mobile aux champs de tourbe*. Ce document a été conçu afin d'accompagner les entreprises membres de l'association dans l'élaboration de meilleures pratiques en matière de sécurité lors des opérations de remorquage, en tenant compte des particularités du secteur et des environnements dans lesquels ces opérations ont lieu. Le guide offre aux entreprises un outil pour la formation de leurs employés de terrain. Il aborde divers aspects du travail sécuri-

taire en cas d'enlèvement, notamment les étapes de prévention pendant la saison, l'évaluation des risques, le choix du matériel, l'inspection visuelle des équipements et la délimitation des zones de protection lors des manœuvres. Le contenu du guide a été minutieusement développé par un comité composé notamment de Premier Tech Producteurs et Consommateurs et Tourbières Lambert. Le guide est disponible en français et en anglais en communiquant avec Lauréanne Caron au info@tourbehorticole.com.

Source : Association des producteurs de tourbe horticole du Québec

Repérez les produits d'ici grâce au logo Saveurs du Bas-Saint-Laurent

L'Association Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent a lancé récemment sa nouvelle campagne de promotion pour repérer les produits bioalimentaires bas-laurentiens chez les détaillants de la région. Au cours des derniers mois, plusieurs outils d'identification visuelle ont été installés chez plusieurs détaillants, permettant de repérer rapidement les aliments produits ou transformés au Bas-Saint-Laurent. Au total, près de 85 détaillants sur le territoire ont été visités, en passant par les grandes bannières, les marchés d'alimentation et les boutiques spécialisées. «Les consommateurs recherchent de plus en plus les produits régionaux en magasin. Ils s'inté-

ressent à la qualité des produits, mais également à l'histoire et au savoir-faire qu'il y a derrière», estime Nicole Lavoie, directrice générale des Saveurs du Bas-Saint-Laurent. En plus de l'installation des outils visuels, Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent accompagnent les détaillants dans leurs démarches d'approvisionnement en produits locaux. «Sans exception, tous les détaillants de la région ont exprimé leur intérêt de mettre de l'avant les produits d'ici et leur volonté d'intégrer une meilleure offre aux consommateurs», ajoute Mme Lavoie.

Source : Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent

en collaboration avec

vous présentent

Les Arts de la scène de Montmagny

Série musique du Voix du Sud

Raymond Chabot Grant Thornton

Le Placoteux

L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Partenaire saison

coop MONTMAGNY

tradition CAP-SAINT-IGNACE

Alexandre Da Costa

Stradivarius, je me souviens

Le chef-soliste Alexandre Da Costa, accompagné de ses musiciens, présente un concert où il célèbre de grands auteurs et compositeurs du Québec et de la francophonie qui, au fil du temps, ont contribué à l'émancipation collective culturelle, de façon unique et remarquable.

Les grandes voix et les grands auteurs tels que Ginette Reno, Céline Dion, Luc Plamondon, Robert Charlebois, Jean-Pierre Ferland, Claude Dubois, Jacques Michel, Raymond Lévesque, Stéphane Venne, Leonard Cohen, Jacques Brel, Edith Piaf et Charles Aznavour seront présentés en versions « symphonisées ».

Le dimanche 7 avril à 15 h, à la salle Edwin-Bélanger, vivez ce retour aux sources!

ADLS.CA | 418 241-5799



Avis de décès

Rachel Lévesque (1949-2024)
Saint-Pacôme

À son domicile, entourée de l'amour des siens, le 16 mars 2024, est décédée à l'âge de 75 ans et 1 mois Mme Rachel Lévesque; fille de feu Mme Gemma Pelletier et de feu M. Gérard Lévesque. Elle demeurait à Saint-Pacôme, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront parents et amis à la Maison Funéraire Viateur Gallant, 192, boulevard Bégin, Saint-Pacôme, le samedi 6 avril 2024 à compter de 12 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 14 h, au salon de Saint-Pacôme. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure au cimetière de la Montagne de Saint-Pacôme.

Elle laisse dans le deuil ses filles : Caroline, Valérie (Tommy); ses petits-fils : Thierry, Alexis, William; ses frères et sœurs : Jean-Luc (Georgette Gagnon), Nicole (Albert Giasson), Michel (Ginette Létourneau), Jude (Sylvie Gauvin); sa filleule Chantal; ses oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis(es).

La famille désire remercier tous ceux et celle qui ont été présents et qui ont su donner amour et soutien.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 5151, boul. de l'Assomption, Montréal (Québec) H1T 4A9 ou à l'organisme de votre choix.

La direction des funérailles a été confiée à la



Maison funéraire Viateur Gallant
Filiale de la Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Madeleine Plourde Lavoie (1934-2024)
Saint-Pascal

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière le 20 mars 2024, est décédée à l'âge de 90 ans Mme Madeleine Plourde, épouse de feu M. Marcel Lavoie, amie de cœur de feu M. Fernand Ouellet; fille de feu Mme Alphonsine St-Laurent et de feu M. Louis Plourde.

Elle demeurait à Saint-Pascal, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 6 avril 2024 dès 8 h 30. Un service religieux sera célébré le jour même à 11 h, en l'église de Saint-Pascal, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Alain (Marie-Paule Courcy), Chantal, Huguette (Marc Pelletier), Germain (Sonia Fortin), Nadine (Bruno Martel); ses petits-enfants : Jessy (Sébastien Richard), Vanessa (Sacha Ramadiri), Guillaume, Patrick (Marie-Hélène Morneau), David (Josée Dufour), Maryse (Dany Hudon), Jean-Philippe (Marie-Philippe Gauthier), Hugo (Jennyfer Morin), Sandra, Audrey (Frédéric Lequien), Daniel (Anelia Abdukhalikova), Francis (Marie-Philippe Lemieux), Geneviève (Alexandre Gingras), Karine, Marie-Ève, Geneviève (Jennyfer Deblois); ses 28 arrière-petits-enfants; les enfants et petits-enfants de M. Fernand Ouellet; ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Plourde, Lavoie et Ouellet ainsi que ses amis(es).

Des remerciements sont adressés au personnel des résidences À la Petite Villa et Labrie de Saint-Pascal pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima, 1201, 6^e Avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0 ou à la Fondation André-Côté, 100, 4^e Avenue, bureau 180, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Remerciements de sympathie

Julien Pelletier
Saint-Joseph-de-Kamouraska

Nos remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui ont partagé notre chagrin, lors du décès de M. Julien Pelletier, survenu le 6 mars dernier. Votre présence ainsi que toutes les marques de sympathie, manifestées de quelque façon que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort et furent très appréciées. Que chacun de vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considère comme vous étant adressés personnellement.

La famille Pelletier.



Remerciements de sympathie

**Jacqueline Bard et
Gilbert Dumais**
Mont-Carmel

Nos remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui ont partagé notre chagrin, lors du décès de nos parents, M. Gilbert Dumais, survenu le 15 janvier 2024 et Mme Jacqueline Bard, survenu le 27 février 2024. Votre présence ainsi que toutes les marques de sympathie, manifestées de quelque façon que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort et furent très appréciées. Que chacun de vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considère comme vous étant adressés personnellement.

Ses enfants : Raymond (Gindy Gagnon), Lise (Yvon Bisson), Michel; ses petits-enfants et son arrière-petite-fille.



Avis de décès

Maurice Dubé

À l'hôpital Rosemont de Montréal, le 23 mars 2024, est décédé à l'âge de 81 ans, M. Maurice Dubé conjoint de Mme Diane Labelle. Fils de feu Mme Marie-Louise Dubé et M. Willie Dubé, il demeurait autrefois à Saint-Gabriel-Lalemant.

Il laisse donc dans le deuil, sa conjointe Diane Labelle; sa fille Stéphanie (William Bégin Zida). Il était le frère de : feu Roger, Doris (André Bossé), feu Wilda, Claude (Monique Ouellet). De la famille Labelle, il était le beau-frère de : Lise (René Chartrand), Claudette (Pierre Caillouette), feu Philippe, feu Mariette, feu Louise.

Il n'y aura pas de service funéraire. Ses cendres seront déposées au columbarium Lajeunesse Fortin Sénac, 8005 Notre-Dame, Montréal.



Avis de décès

Régine Paradis Dionne (1936-2024)
La Pocatière

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 16 mars 2024, est décédée à l'âge de 87 ans et 3 mois, Mme Régine Paradis épouse de feu M. Louis-Marie Dionne. Fille de feu M. Andronique Paradis et feu Mme Rosanna Raymond, elle demeurait à La Pocatière, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, au Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9^e rue, La Pocatière, le samedi 6 avril 2024, de 13 h à 14 h 55. Une cérémonie d'Adieu sera célébrée ce même jour à 15 h, en la chapelle du Complexe funéraire Marius Pelletier et de là, les cendres seront déposées au columbarium.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Charles (Josée Kowtaluk), Hugues (Nathalie Leduc), Hélène (Martin Frenette); ses petits-enfants : Louis-Philippe Dionne, Jérémie Drolet (Sara-Jane Desrochers), Mira Frenette. Elle était la sœur et la belle-sœur de : feu Léon (feu Rita Landry), feu Philippe (feu Camilla Bossé, feu France Dumont), feu Rolande (Raymond Gagnon), Gertrude (feu Daniel Bossé), feu Gisèle (feu Roger Baril), feu Aurèle (Céline Dumais), Gemma, André (feu Lilianne Lévesque). De la famille Dionne, elle était la belle-sœur de Elisabeth L. Dionne. Sont aussi affectés par son départ ses neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents et amis.

La famille remercie les membres du personnel soignant des soins palliatifs de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima, pour leur dévouement, leur soutien et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima. Don en ligne : www.fondationhndf.ca

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais : 1 866 856-3371
Courriel : rfmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Anniversaire de décès

Joachim Roussel
Mont-Carmel

« Papa, 1^{er} avril 2024 : un an déjà que tu nous as quittés vers un autre monde.

Là-haut, tu as trouvé la sérénité et le bonheur que tu mérites. Chaque jour nous pensons à toi. Protège et guide nous avec amour.

Que tous ceux et celles qui ont eu le privilège de te connaître aient une pensée pour toi. »

Tes enfants et tous tes proches.



Remerciements de sympathie

Jean-Louis Lévesque
Saint-Pacôme

Merci du fond du cœur à tous ceux et celles, qui nous ont manifesté leur sympathie lors du décès de M. Jean-Louis Lévesque survenu le 19 février dernier.

Que chacun de vous trouve en ce message l'expression de notre reconnaissance et considère ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

Son épouse Mme Françoise Sirois, sa fille Marie-Eve (Claude Asselin), son fils Jean-Philippe, sa petite-fille Léonie Asselin.



Avis de d  c  s

R  al Caron (1965-2024)
Saint-Jean-Port-Joli

   La Maison d'Hel  ne de Montmagny, le 18 mars 2024,    l'  ge de 58 ans est d  c  d   monsieur R  al Caron, fils de dame Monique Dub   et de feu monsieur L  opold Caron. Il demeurait    Saint-Jean-Port-Joli.

Outre sa m  re, il laisse dans le deuil ses fr  res et ses s  urs : Genevi  ve, Brigitte, Jean-Julien (No  l Marceau), Gis  le (Robert C  t  ), Lucie (feu Mohan Rajagopal), Marc (Chantal Dub  ); ses neveux et ni  ces : Emilie, Elise et Vincent Desrosiers, Zacharie Pacikonski, Tamil et Nila Rajagopal; leur conjoint(e) ainsi que leurs enfants.

Sont aussi affect  s par son d  part, plusieurs oncles et tantes, cousins, cousines, autres parents et amis(es).

De sinc  res remerciements sont adress  s    l'ensemble du personnel de La Maison d'Hel  ne pour leur accompagnement et les excellents soins.

Vos t  moignages de sympathie peuvent se traduire par un don    La Maison d'Hel  ne, 350, avenue St-David, Montmagny (Qu  bec) G5V 4P9

<https://www.jedonneenligne.org/maisonhelene/DIMMAISON/>

Les membres de sa famille vous accueilleront    la r  sidence fun  raire

De la Durantaye & Fils
4, ch. du Roy Ouest
Saint-Jean-Port-Joli

Le samedi 6 avril    compter de 12 h. Une c  l  bration en sa m  moire aura lieu le samedi 6 avril 2024    14 h    la r  sidence fun  raire. Ses cendres seront d  pos  es ult  rieurement au cimet  re paroissial « au bord de l'eau ».

Pour renseignements ou pour transmettre vos messages de condol  ances :



418 598-3093, sans frais : 1 877 598-3093, courriel : info@deladurantaye.qc.ca Site web : www.deladurantaye.qc.ca. Maison fun  raire membre de la Corporation des thanatologues du Qu  bec.



Avis de d  c  s

Madeleine Mercier Ouellet (1926-2024)
Sainte-Perp  tue de l'Islet

   son domicile, le 21 mars 2024, est d  c  d  e    l'  ge de 98 ans et 2 jours, dame Madeleine Mercier, veuve de feu monsieur Georges-Henri Ouellet. Fille de feu dame L  da Dub   et de feu monsieur Arthur Mercier, elle demeurait    Sainte-Perp  tue, comt   de l'Islet.

Elle laisse dans le deuil sa fille Lisette Ouellet (feu Jacques Boulet), ses petits-enfants : Daniel, Marc (Annabelle Chouinard), et Isabelle Fortin (Michel Chamard), ainsi que ses arri  re-petits-enfants : Katherine, V  ronique, Megan, Victoria, Milan, Oslo, Fr  d  rique et Nathan.

Elle laisse   galement son fr  re Andr  , sa s  ur C  cile et elle rejoint plusieurs membres de la famille qui l'ont pr  c  d  e. Sont   galement affect  s par son d  part ses beaux-fr  res et belles-s  urs de nombreux neveux, ni  ces, cousins, cousines autres parents et amis(es).

Des remerciements sont adress  s au personnel des services de soins    domicile du CLSC de Saint-Pamphile pour leur pr  sence et les bons soins apport  s.

Prenez note qu'il n'y aura pas de rencontre au salon et de c  r  monie. Les cendres seront d  pos  es ult  rieurement au cimet  re paroissial de Sainte-Perp  tue.

Pour renseignements ou messages de condol  ances :



18, du Foyer Sud, Saint-Pamphile

418 356-3822, sans frais : 1 888 430-3822, t  l  copieur : 418 356-5230, courriel : davoie@deladurantaye.qc.ca Site web : www.deladurantaye.qc.ca. Maison fun  raire membre de la Corporation des thanatologues du Qu  bec.

*Nos condol  ances    toutes
les familles   prouv  es*

Julie Aub   lance C  ur de fermi  re

Elle est pass  e de Montr  al    Saint-Roch-des-Aulnaies, avec un l  ger d  tour par l'Italie et la Normandie. Julie Aub  , nutritionniste de formation, raconte ses aventures rurales dans son nouveau livre *C  ur de fermi  re*.

MARC LAROUCHE



Julie Aub  

«    force d'avoir le territoire dans les veines, et les fermiers comme idoles, j'ai d  cid   d'aller m'enraciner    la campagne », dit-elle. Ce retour    la terre haut en couleur s  t  le sur une p  riode de cinq ans, et retrace les aventures rurales de la nutritionniste, de m  me que les apprentissages qu'elle a r  colt  s en chemin.

« C'est une histoire, mon histoire. C'est le r  cit des cinq derni  res ann  es, depuis l'adoption de notre b  b  -vieille maison de plus de 200 ans », dit-elle, ajoutant que son livre est plein de p  rip  ties, « des p  rip  ties d'une arriv  e    la campagne, puis comment mes grands jardins sont devenus en 2021 la microferme Rock le fermier ».

Au fil des pages, on s'amuse, poursuit-elle, de ses erreurs, de sa na  vet  . « Il y a plein d'anecdotes qui donnent faim aussi. J'esp  re vraiment que tout   a mis ensemble contribue    c  l  brer la grande beaut   du territoire, de la reconnexion aux saisons du travail avec le vivant, et

surtout des saveurs dont on connaît le chemin de la terre    la table. ».

Julie effectue donc    rebours la route menant de la table    la terre, n'h  sitant jamais    franchir les limites de son lopin pour aborder des th  mes universels : le vivant, la mort, la maternit  , le temps qui passe, la suite du monde et l'amour.

Libre, l  ger et gourmand, *C  ur de fermi  re* est une r  flexion intime et passionn  e sur la grande beaut   de la petite agriculture, le territoire, la nature, les saisons, et le go  t incomparable des aliments quand on a un peu de terre sous les ongles.

Julie Aub   est une nutritionniste passionn  e par les saveurs du territoire qu  b  cois, l'agriculture de proximit   et l'agrotourisme. Chroniqueuse, organisatrice d'  v  nements et conf  renci  re, elle alimente g  n  reusement son propre site, julieaube.com. Elle est l'auteure de *Mangez local!*, *Mangez local! 2* et *Prenez le champ!*, tous publi  s aux   ditions de l'Homme.

Faites don du v  hicule dont vous souhaitez vous d  partir.

Vous aidez ainsi des milliers de personnes qui souffrent de maladie r  nale au Qu  bec.

**Le remorquage est gratuit.
Re  u fiscal de 300\$ minimum*.**

**Pour les v  hicules de plus grande valeur et jug  s aptes    la revente, un re  u fiscal   quivalent    l'  valuation au moment du don est   mis.*

autorein.ca - 1 888 228-8673



**Le programme
Auto-Rein, c'est aussi
simple que   a.**

La Ferme Cybèle encourage la conciliation études-travail

La cinquième édition du concours *Mon boss c'est le meilleur*, organisé par COSMOSS Kamouraska, s'est conclue par le couronnement de la ferme Cybèle de La Pocatière, qui remporte le titre d'Employeur de l'année pour son soutien à la conciliation études-travail des jeunes au Kamouraska.

Selon Myriam Ancil, qui a soumis la candidature de son employeur, ce dernier a mis en place plusieurs éléments pour faciliter sa réussite scolaire. « Mon boss est le meilleur, car il s'adapte sans aucune difficulté aux différentes réalités de chacun des employés. Surtout à la fin de nos sessions, autant au secondaire qu'au cégep, mon boss nous permet de nous libérer à tous les moments importants qui nous permettent de réussir nos études. Ils sont compréhensibles et nous remplacent sans compter », dit-elle.

Les employeurs, des personnes importantes pour les jeunes

Pour une cinquième année, le concours « Mon boss c'est le meilleur » a contribué à mettre en lumière l'importance des entreprises et organisations qui embauchent des étudiants. La flexibilité des horaires en période d'examen, la valorisation des études ou encore le simple fait de représenter un modèle inspirant sont des facteurs importants de réussite sur le parcours scolaire des jeunes qui concilient études et travail.

Un trio de karaokés interculturels

L'ABC des Hauts Plateaux a entamé sa nouvelle année d'activités interculturelles avec des karaokés en février et mars à Saint-Adalbert, Sainte-Lucie-de-Beauregard et Lac-Frontière.

MARC LAROUCHE

Le 25 février dernier à la salle municipale de Saint-Adalbert, sous la neige le 10 mars à la salle municipale de Sainte-Lucie-de-Beauregard, et toujours sous un ciel neigeux le 23 mars à l'Ôtel Lac-Frontière, en formule 5 à 7, ont eu lieu des karaokés interculturels où 50 personnes différentes sont venues chanter et danser dans une ambiance amicale et détendue.

Toutes sortes de performances ont été offertes par les chanteurs passionnés : d'une balade française, en passant par un *corrido* mexicain ou un classique québécois, diverses voix ont ouvert la voie à des rencontres culturelles riches et valorisantes.

Ces trois rencontres sont l'avant-première du projet qui mettra de l'avant, pendant la deuxième année, la musique et la danse. Ces moments de chant ont permis à l'équipe de L'ABC des Hauts plateaux d'entrer en contact avec des amateurs de musique et de danse avec qui ils pourront désormais développer ce type d'ateliers. Cette pratique de recrutement a permis de dénicher 30 personnes intéressées.

L'organisme fera le suivi de ce que leurs talentueux participants créeront en musique et en danse dans les prochaines semaines.

Cette initiative est possible grâce au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités. Le présent projet vise à contribuer à l'édification de collectivités plus accueillantes et inclusives pour les personnes immigrantes et les minorités ethnoculturelles,

afin d'augmenter leur contribution à la vitalité et à la prospérité des régions du Québec, et favorise les rapprochements interculturels entre Québécois de différentes origines.

Rappelons que L'ABC des Hauts plateaux est un organisme sans but lucratif qui couvre le sud des MRC de Montmagny et de L'Islet. Par le biais de différents ateliers et projets, L'ABC des Hauts plateaux propose des services en alphabétisation passant par l'écriture, la lecture et les calculs de base. L'ensemble de ces actions vise à prévenir l'analphabétisation.



De nombreux talents ont pu s'exprimer au cours des trois activités karaoké.



OFFRE D'EMPLOI TECHNICIEN(NE) À LA COMPTABILITÉ

Menuiserie Authentique est une entreprise de restauration, de reproduction et de fabrication de portes, de fenêtres et d'éléments architecturaux en bois massif destinés à mettre en valeur l'intérieur et l'extérieur des bâtiments patrimoniaux et contemporains. Nos créations, qui sont réalisées dans le respect du bois et de ses techniques de transformation à l'ancienne, s'intègrent à merveille à des projets résidentiels, commerciaux et institutionnels.

PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Facturation fournisseurs
- Facturation clients
- Déclaration et paiement des DAS et CCQ
- Déclaration et paiement TPS TVQ
- Conciliation bancaire et carte de crédit
- Écritures des inventaires
- Suivi administratif des projets
- Participer à la préparation des dossiers de fin d'année financière
- Préparer les relevés fiscaux de fin d'année pour les employés
- Exécuter toutes autres tâches de comptabilité connexes à la demande de la direction générale

COMPÉTENCES

- Détenir un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires :
 - DEP en comptabilité
 - DEC en administration
- Posséder une excellente connaissance des logiciels de bureautique (Suite Windows Office)
- Connaissance du logiciel SAGE
- Maîtrise du cycle comptable
- Minimum 2 ans expérience dans un poste similaire

APTITUDES

- Professionnalisme
- Ponctualité
- Positivisme et dynamisme
- Aimer le travail d'équipe
- Discrétion
- Être responsable et autonome
- Savoir gérer plusieurs tâches simultanément
- Avoir de la rigueur et la discipline

CONDITION ET AVANTAGES SOCIAUX

- Poste permanent à temps plein
- Horaire de 8 h à 17 h du lundi au jeudi et de 8 h à 16 h le vendredi (dîner de 12 h à 13 h)
- Bureaux neufs, lumineux et professionnels
- Petite équipe dynamique et passionnée
- Salaire selon expérience

CONTACT

Sylvie Cloutier – 418-598-7258 #105 – sylvie.cloutier@menuiserie-authentique.com
30, rue Henri-Gamache, Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0

8283H1424

Ligue de Curling St-Pascal Classement Hiver 2024

Ligue du Lundi

Équipes	P.J.	V	D	N	Bouts	P.P.	P.C.	Points	Rang
Louis Clément	10	7	2	1	45	55	50	15	1
Réjean Joseph	10	7	2	1	42	70	56	15	2
Louis Lagacé	10	6	3	1	45	75	63	13	3
Louise Chamberland	10	4	6	0	32	54	74	8	4
Cécile Joseph	10	3	6	1	39	65	71	7	5
Jean Desjardins	10	1	9	0	37	45	76	2	6

Champions : Louis Clément, Dave St-Pierre, Michel Sylvestre, Réjean Rivard

Ligue du Jeudi

Équipes	P.J.	V	D	N	Bouts	P.P.	P.C.	Points	Rang
Louise Chamberland	10	7	2	1	46	78	58	15	1
Réjean Joseph	10	7	3	0	48	72	50	14	2
Cécile Joseph	10	5	5	0	45	82	79	10	3
Jean Desjardins	10	3	5	2	33	60	86	8	4
André Laforest	10	3	6	1	30	55	78	7	5
Louis Lagacé	10	3	7	0	36	57	73	6	6

Champions: Louise Chamberland, Jacques Cadrin, Raoul Lévesque, Raynald St-Pierre

L'Everest en demi-finale

Après avoir remporté ses deux premiers matchs de quart de finale, l'Everest de la Côte-du-Sud a brillamment conclu la série en remportant le dernier match par la marque de 3-2 en prolongation la fin de semaine dernière, éliminant les Rangers de Montréal. Il s'agit d'une première présence en demi-finale du circuit Figsby dans l'histoire de la formation de Simon Labrecque.

Lors de la quatrième rencontre, il avait fallu attendre la dernière seconde du premier vingt avant de voir l'Everest ouvrir le pointage par l'entremise de Tristan Laflamme. Les ouailles de Simon Labrecque ont quadruplé la mise quand Alexis Côté et Elliot Lavoie ont enfilé l'aiguille à deux reprises. Le tout a suffi pour sortir le gardien de but des Rangers, Alexandre Marchand, de la rencontre.

Un sixième match a toutefois été nécessaire, l'Everest s'étant incliné 5-2 à Montmagny le 22 mars. C'est Serein Ntibashoboye, en temps supplémentaire, qui a créé l'euphorie au sein de l'Everest en enfilant son troisième but de la série, après les deux filets d'Alexis Côté.

Pour sa part, Gabriel Boissonneault a été étincelant devant la cage de la formation sudcôtoise avec 34 arrêts sur 36 lancers reçus. Boissonneault aura été un élément important contre son ancienne formation, maintenant une moyenne de buts inférieure à 3,5 au cours de la série.

Les ouailles de Simon Labrecque sont maintenant en attente de la fin de la série

entre les Panthères de Saint-Jérôme et les Condors du Cégep Beauce-Appalaches. Si les Condors l'emportent, l'Everest sera impliqué dans un duel tout appalachien en demi-finale de la Ligue de hockey junior AAA du Québec. Advenant une victoire des Panthères, la Côte-du-Sud affrontera le Collège français de Longueuil.



L'Everest de la Côte-du-Sud passe en demi-finale du circuit Figsby pour la première fois de son histoire.

Benjamin Ouellet remporte une bourse de 4000\$

La 32^e présentation du Programme de bourses Banque Nationale de la Fondation Aléo a souligné le parcours de 22 étudiants-athlètes évoluant dans 18 disciplines, en leur remettant une valeur totale de 100 000 \$ en bourses et services. Parmi les récipiendaires, on retrouve Benjamin Ouellet de Saint-Pascal. Le jeune athlète de 23 ans a mérité une bourse de 4000 \$ en para-athlétisme.

Plusieurs des 421 étudiants-athlètes appuyés au fil des ans, se sont illustrés sur la scène internationale, notamment Mikaël Kingsbury, triple médaillé olympique et multiple champion du monde, de même que plusieurs médaillés olympiques dont Jennifer Abel, Catherine Beauchemin-Pinard et Marianne St-Gelais, ainsi que le grand joueur de tennis Félix Auger-Aliassime.

« Les centaines d'athlètes reconnus et soutenus par ce programme forment aujourd'hui un bassin de leaders œuvrant dans toutes les sphères de notre société. Les récipiendaires de cette année suivront certainement les traces de ces modèles inspirants », note Martin Lavigne, président de la Fondation Aléo.

« Encore une fois cette année, la Banque Nationale est heureuse d'appuyer l'excellence académique et sportive des étudiants-athlètes de toutes les régions du Québec. Nous sommes fiers de souligner le talent, la discipline et la détermination des récipiendaires », ajoute

Patrick Charlebois de la Banque Nationale.

Chacune de ces bourses est accompagnée d'un accès à vie à tous les services de la Fondation Aléo.



Benjamin Ouellet de Saint-Pascal



UNE ENTREPRISE

**À LA FINE POINTE
DE LA TECHNOLOGIE**

Nous avons une place pour toi.
Joins-toi à l'équipe!

carrieres.fonderiepoitras.com

carrieres@fonderiepoitras.com

418 247-5041 poste 223

Le Placoteux

19 452 journaux distribués à 100% par Postes Canada

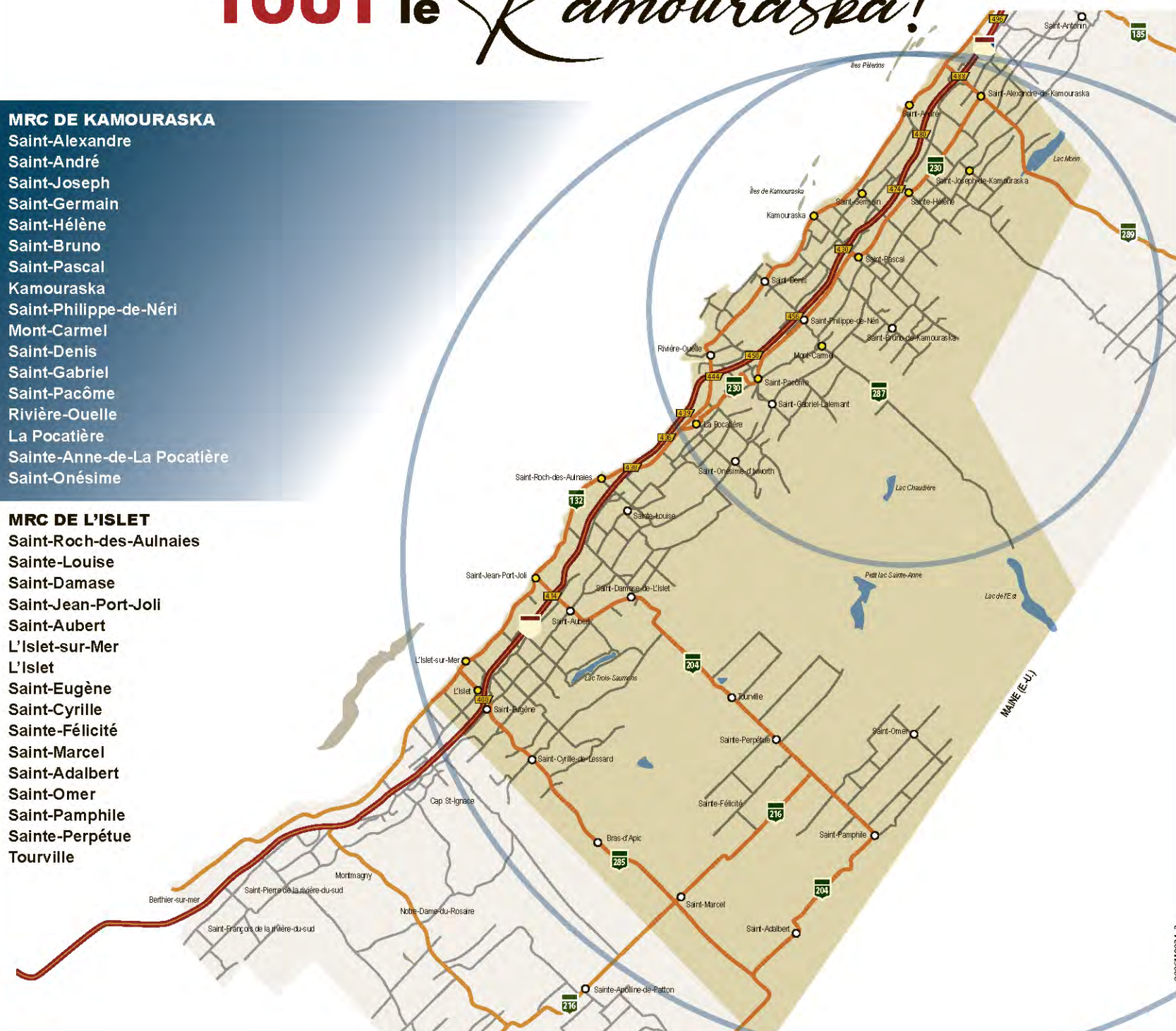
Le SEUL hebdomadaire à desservir
TOUT le *Kamouraska!*

MRC DE KAMOURASKA

Saint-Alexandre
Saint-André
Saint-Joseph
Saint-Germain
Saint-Hélène
Saint-Bruno
Saint-Pascal
Kamouraska
Saint-Philippe-de-Néri
Mont-Carmel
Saint-Denis
Saint-Gabriel
Saint-Pacôme
Rivière-Ouelle
La Pocatière
Sainte-Anne-de-La Pocatière
Saint-Onésime

MRC DE L'ISLET

Saint-Roch-des-Aulnaies
Sainte-Louise
Saint-Damase
Saint-Jean-Port-Joli
Saint-Aubert
L'Islet-sur-Mer
L'Islet
Saint-Eugène
Saint-Cyrille
Sainte-Félicité
Saint-Marcel
Saint-Adalbert
Saint-Omer
Saint-Pamphile
Sainte-Perpétue
Tourville



Giovannina et Pavage Jirico en finale de la LHCS

Les jeux sont faits, et la grande finale de la Ligue de hockey Côte-Sud mettra aux prises le Giovannina de Sainte-Marie et le Pavage Jirico de Saint-Jean-Port-Joli. Il s'agira d'une deuxième finale consécutive pour le Giovannina, qui s'était incliné l'an dernier devant les Mercenaires de Lotbinière. Pour sa part, le Pavage Jirico en sera à une première présence en finale depuis ses trois championnats, les trois premiers de l'histoire du circuit.



Le Giovannina de Sainte-Marie et le Pavage Jirico de Saint-Jean-Port-Joli croiseront le fer en demi-finale de la LHCS.

Les Mariverains ont décroché leur laissez-passer pour la grande finale en prenant la mesure du Familiprix de Saint-Joseph en cinq rencontres, dont quatre serrées qui se sont terminées par la marque d'un seul but. De son côté, le Pavage Jirico a eu besoin de six matchs pour disposer du Décor Mercier de Montmagny.

Victoire sans équivoque du Giovannina

Après quatre parties qui s'étaient terminées par la marque d'un seul but, les 1688 spectateurs présents au Centre Caztel de Sainte-Marie le vendredi 22 mars étaient en droit de s'attendre à un autre excellent match.

Mené à l'attaque par Christophe Nadeau et William Dumont — qui ont amassé quatre points chacun —, et grâce au brio du gardien Jean-Philip Fecteau qui a repoussé 43 des 46 tirs dirigés vers lui, le Giovannina n'a fait qu'une bouchée du Familiprix de Saint-Joseph, l'emportant 8-3 pour ainsi assurer sa participation à la grande finale.

La prolongation sourit au Pavage Jirico

Dans la section Est, Décor Mercier et Pavage Jirico se sont retrouvés le vendredi 22 mars au Centre Rousseau de Saint-Jean-Port-Joli, pour le cinquième match de leur série. Dans un match complètement fou, où 13 buts ont été marqués et où les deux gardiens ont fait face à un total de 98 tirs, le Pavage Jirico a pris les devants 3-2 dans la série, en vertu d'un gain de 7-6 en prolongation. Conscientes de l'enjeu, les deux équipes n'ont pris que cinq pénalités, trois d'entre elles se soldant par des buts.

Forts de cette victoire, les joueurs du Pavage Jirico se sont rendus le lendemain

à l'aréna de Montmagny avec l'espoir de mettre un terme à cette série demi-finale 4 de 7, et de se qualifier pour la grande finale face au Giovannina. Menée par Donovan Vézina qui a inscrit deux buts en première, et par Mathieu Bélanger qui a amassé trois points, la formation de Saint-Jean-Port-Joli s'est imposée par la marque de 6-2, éliminant le Décor Mercier en quatre rencontres.

Source : Ligue de hockey Côte-du-Sud

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis d'après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les 45 jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 200, chemin Sainte-Foy, bureau 400, Québec (Québec) G1R 1T3.**

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
9465-0066 Québec Inc. 68, avenue Morel Kamouraska (Québec) GOL 1M0	Un restaurant avec option traiteur incluant une terrasse	AUBERGE AKAMARASKA 68, avenue Morel Kamouraska (Québec) GOL 1M0 Dossier : 10159723

Québec

Saint-Pascal

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 396-2024 JOURNÉE D'ENREGISTREMENT

AUX PERSONNES HABILES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES LE 25 MARS 2024 SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA VILLE DE SAINT-PASCAL.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance extraordinaire tenue le 25 mars 2024, le conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal a adopté le Règlement numéro 396-2024 décrétant l'acquisition d'un camion unité d'urgence pour le Service intermunicipal de sécurité incendie et autorisant un emprunt de 754 994 \$ pour en acquitter les coûts.

L'objet du règlement numéro 396-2024 est d'acquérir un camion unité d'urgence de marque Freightliner modèle M2-106 muni de divers équipements et accessoires dont des équipements d'intervention pour la désincarcération. Le montant d'emprunt prévu est de 754 994 \$ et sera remboursable sur une période de 20 ans.

2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Ville peuvent demander que le règlement numéro 396-2024 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité (carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes).

3. Le registre sera accessible de 9 h à 19 h, le lundi 8 avril 2024, à l'hôtel de ville de Saint-Pascal, au 465, rue Taché, Saint-Pascal.

4. Le nombre de demandes requis pour que le règlement d'emprunt numéro 396-2024 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 323. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 396-2024 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à l'hôtel de ville de Saint-Pascal, au 465, rue Taché, Saint-Pascal, le 8 avril 2024 à 19 h 05.

6. Le règlement numéro 396-2024 peut être consulté au bureau de la municipalité du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h à 12 h.

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA VILLE DE SAINT-PASCAL.

Est une personne habile à voter :

1. Toute personne qui, le 25 mars 2024, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée dans la Ville et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec, et;
- être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

2. Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la Ville depuis au moins 12 mois;
- dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

3. Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la Ville depuis au moins 12 mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire de la Ville, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

4. Personne morale

- avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 25 mars 2024 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est pas frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Donné à Saint-Pascal, ce 27^e jour de mars 2024.

La greffière,
Louise St-Pierre, avocate, OMA

0344H1424

Sport

ASSOCIATION FEMMES ENGAGÉES

Saint-Pascal

VOYAGE ORGANISÉ. Le Comité Voyage A.F.E. organise un voyage pour aller au Théâtre des Hirondelles de Saint-Mathieu-de-Beloil. Date : le jeudi 18 juillet 2024. La pièce, jouée par des comédiens professionnels, a pour titre : Croisière en eaux troubles; le texte et la mise en scène sont signés : Michel Charette et François Chénier. Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, n'hésitez pas à communiquer avec : Alice Cloutier (418 492-3618) ou Madeleine Moreau (418 492-3123.)

BINGO COMMUNAUTAIRE

Rivière-Ouelle

Les bingos au profit de la fabrique de Rivière-Ouelle reprennent. Date : tous les samedis à 19h30. Lieu : Salle du Tricentenaire de Rivière-Ouelle, 111 rue de l'Église, Rivière-Ouelle G0L 2C0. Des prix d'une valeur de 2300\$ sont distribués au cours de chaque soirée de bingo.

CERCLE DE FERMIERES

La Pocatière

ADHÉSIONS. Le Cercle de Fermières de La Pocatière invite la population environnante à se joindre à leur organisme pour participer à diverses activités : tisser des linges à vaisselle, des napperons, des catalognes ; tricoter (avec aiguilles ou crochet) un chandail, des mitaines, des bas ou autres ; des projets de couture peuvent aussi s'ajouter. Vous pouvez compter sur des artisanes prêtes à vous guider. Pour informations, communiquez avec Céline Pelletier au 418 856-2838. Saint-Alexandre-de-Kamouraska

82E CONGRÈS RÉGIONAL. La Fédération 05 Les Appalaches des Cercle de Fermières du Québec vous invite à son 82e Congrès régional. Date : le jeudi 2 mai 2024. Lieu : Complexe des Générations, 115, rue Soucy, Packington (Québec). Une exposition, sur le thème Recycler et Réutiliser, est ouverte au public les jours suivants : le mercredi 1er mai de 19 h à 21 h et le jeudi 2 mai de 12 h à 13 h 30. Pour informations, communiquez avec Marie Lemoine au 418 970-0623 ou Communications.fed05@cfq.qc.ca

CHEVALIERS DE COLOMB

Saint-Pacôme et Saint-Gabriel - CONSEIL 10086

SOUPER MÉCHOUI DE PORC. Les Chevaliers de Colomb - Conseil 10086 vous invite à un souper méchoui. Date : le dimanche 21 avril 2024 de 16 h à 18h. Lieu : le centre communautaire de Saint-Pacôme. Prix : \$20 dessert inclus. Réservez auprès de Nicole (418 308-0563) ou Donald (418 308-0672)

Saint-Roch-des-Aulnaies - CONSEIL 10116

DÉJEUNER. Les Chevaliers de Colomb du Conseil 10116, vous invitent à un déjeuner le dimanche 7 avril 2024 de 9h à 12h, avec conférence à 11h. Lieu : la salle communautaire de Saint-Roch-des-Aulnaies. Prix : 10.00 \$. Vous êtes tous invités à venir fraterniser avec nous. Pour informations : Marc-André (418 354-2330), Raymond (418 354-2869) Bernard (418 354-2820) Jean-Luc (418 354-2276)

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Saint-Philippe-de-Néri

VIE ACTIVE. Le Club des 50 ans et plus de Saint-Philippe-de-Néri reprendra les sessions de vie active,

animées par Mme Lise Anctil. Dates : du mercredi 6 mars 2024, à 13h30, jusqu'à la fin du mois d'avril. Lieu : Centre municipal de Saint-Philippe. Les jeux du mardi se poursuivent jusqu'à la fin du mois de mars. Bienvenue aux aînés !

Le Club des 50 ans et plus de St-Philippe-de-Néri tiendra son assemblée générale annuelle le mercredi 17 avril 2024 à 14h15, au Centre municipal de Saint-Philippe. Goûter et prix de présence !

CLUB LIONS

Mont-Carmel

SOUPER SPAGHETTI. Le Club Lions de Mont-Carmel vous invite à son souper spaghetti du dimanche 14 avril 2024 à partir de 17h. Lieu : centre municipal de Saint-Philippe. Par la suite, les membres du club procéderont au tirage de la loterie Lions. Pour info : Lion Luce Garon, 418-498-3130.

Saint-Pascal

SOUPER CRABE. Les membres du Club Lions de Saint-Pascal vous invitent à vous procurer vos billets pour le traditionnel souper crabe en formule à emporter. Date : le samedi 27 avril 2024. Au menu : Bisque de crevettes d'Argentine, entrée de crevettes, sauce cocktail, riz aux légumes, crabe cuit par la poissonnerie Lauzier de Kamouraska, dessert et accompagnements. Trois points de cueillette seront à votre disposition : La Pocatière, Saint-Pascal et Rivière-du-Loup. Réservation auprès du Lion Mélanie Beaulieu : 418-868-9423.

CLUB RAYON D'OR

Sainte-Hélène

DÎNER MENSUEL. Notre prochain dîner mensuel se tiendra le 4 avril 2024 à l'endroit habituel à midi, suivi d'un bingo. Prenez note que les réservations sont vivement suggérées car nous devons limiter les places.

Les mardis récréatifs continuent et vous êtes les bienvenus, membres ou non-membres.

LES ALCOOLIQUES ANONYMES

Saint-Pascal

Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider. Informations au 418 867-3030, www.aa.org.

LES DOYENS DE SAINTE-PERPÉTUE

BINGO. Les Doyens de Sainte-Perpétue vous invitent à un Bingo qui se tiendra le mercredi 10 avril 2024 à 19h30, à la salle de l'Âge d'Or de Sainte-Perpétue, 8, rue des Bouleaux Ouest à Sainte-Perpétue. Ouverture des portes à 18h30.

LES GROUPES FAMILIAUX AL-ANON

Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop ? Al-anon-alateen-quebec-est.ca, tél.: 1-844-725-2666.

NARCOTIQUES ANONYMES

-La Pocatière

Groupe Revivre. Réunion tous les jeudis de 19h30 à 21h00, au 203, 4e avenue Painchaud. Entrée principale, puis salle en haut à droite,

-Rivière-du-Loup

Groupe Courage. Réunion tous les dimanches de 19h30 à 21h00, à l'Unité Domrémy, 4 rue de Gaspé. Entrée principale.

UNITÉ DOMRÉMY

Saint-Pascal

SOIRÉE DE DANSE. L'Unité Domrémy de Saint-Pascal vous invite à une soirée de danse avec la musique de Jean-Paul et Sylvie. Date : le samedi 6 avril 2024 à 20h. Lieu : la salle communautaire de Kamouraska. Pour informations : Gisèle Chamberland (418-492-3626)

AU CŒUR DE L'ACTION

Développement et Paix
CARITAS CANADA

50 ANS
DE SOLIDARITÉ

devp.org | 1 888 234-8533

RE/MAX ÉLÉGANCE  **ÉQUIPE**
Gilles Couture

Montmagny - L'Islet - Kamouraska
418 598-6031 418 856-1352

Agence immobilière depuis 1986
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec Inc.

Lili-Anne Thibault
courtier immobilier

Gilles Couture
courtier immobilier agréé

René Bélanger
courtier immobilier

**Pour vendre ou acheter,
c'est l'équipe Gilles Couture!**

418 598-6031



VENDU!!

SAINT-JEAN-PORT-JOLI
341-343, av. de Gaspé Est

NOUVEAU!

SAINT-PAMPHILE
31, av. du Foyer **185 000 \$**

VENDU!!

SAINT-JEAN-PORT-JOLI
472, rue Dubé

Condo sur le lac!

NOUVEAU!

MONT-CARMEL
108, ch du Lac St-Pierre 0. **229 000 \$**

NOUVEAU PRIX!

CAP-SAINT-IGNACE
692 - 694, ch. Bellevue 0. **625 000 \$**

LA POCATIÈRE
142, av. de la Gare. **129 000 \$**

Voir toutes nos propriétés sur gillescouture.com

NOUVEAU :
PAIEMENT
MASTERCARD
DISPONIBLE

Petites annonces

PAYABLES AVANT LA PARUTION

Porté à votre compte VISA ou Mastercard,
en argent ou par chèque
à l'ordre du Journal Le Placoteux

TARIFICATION

Les taxes sont incluses dans les prix

Parution (20 mots) 9,00\$
Parution encadrée 15,00\$
Mots additionnels 0,25\$
Prière (max. 20 mots) 9,00\$
Prière longue 18,00\$
Prière avec image 23,00\$

Heure de tombée : mercredi 16 h 30
Par téléphone : 418 492-2706, poste 101
Sans frais : 1 855 492-2706
Téléc. : 1 855 492 9706
Par courriel : petitesannonces@leplacoteux.com
Par la poste ou à nos bureaux :
409, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

PROMOTION - 20\$ / 3 SEMAINES*

*3 semaines consécutives, annonces identiques de
20 mots et moins, taxes incluses

ASTROLOGIE

Ana Médium, spécialiste des questions amou-
reuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres
positives, la méthode pour récupérer son ex et
des centaines de couples sauvés durablement,
réponses précises et datées. Tél.: 450-309-0125

AUTOMOBILES/MOTORISÉS

Pièces auto neuves à prix économiques, livraison
gratuite partout au Québec. Offre limitée :
utilisez le code PROMOTIONNEL 139990 pour
profiter de 100\$ de réduction sur vos prochaines
commandes. Appelez maintenant au 1-877-646-
0154. SUPRA-Z.CA

ENTREPOSAGE

Saint-Pascal. Entreposage meubles, auto, VTT,
motoneiges, au mois ou pour une saison. Contac-
ter Marco 1-418-261-6811. (inf)

Devenez bénévole

Mettez en valeur
vos talents en :

- collecte de fonds
- soutien
- prévention

418 683-8666
cancer.ca

 Société
canadienne
du cancer

 **GICLEURS
PIERRE PLOURDE**

Votre partenaire de confiance contre les incendies

SPÉCIALITÉS : GICLEURS ET PLOMBERIE
98, rue Voisine, Sainte-Hélène de Kamouraska
(Québec) G0L 3J0
ppourde@gicleursplourde.com

Tél.: 418 492-9889 • Téléc.: 418 492-9031 • Cell.: 418 894-2358

 CMMTQ
Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec • R.S.O. : 5594-7923-01



À VENDRE

Pommes de terre

rouges seulement, sac de 50 lb.
Mario Lavoie
Ferme Lavoisine, Saint-Denis
Rés.: 418 498-3307



PATATES
FRAÎCHES

LOCAL COMMERCIAL À LOUER

Saint-Pascal. Local commercial, au 197, route
230 Ouest. Environ 3000 pieds carrés au premier
étage. Ancien local de Base 132. 4 bureaux
fermés et un grand espace. Chauffé, éclairé,
déneigé. Libre immédiatement. Contacter Marco
1-418-261-6811. (inf)

Saint-Pascal. Local commercial au 197, route
230 Ouest. 2e étage, 2 grands bureaux annexés.
Toilette privée. Chauffé, éclairé, déneigé. Situé à
côté du Studio Somanco. Libre immédiatement.
Contacter Marco 1-418-261-6811. (inf)

RENCONTRES

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1
au Québec! Conversations, rencontres inatten-
dus, des aventures inoubliables vous attendent.
Goûtez la différence! Appelez le 438-899-7001
pour les écouter, leur parler, ou, depuis votre cel-
lulaire faites le # (carré) 6920. (des frais peuvent
s'appliquer). L'aventure est au bout de la ligne.
www.lesseductrices.ca

DIVERS À VENDRE

DISTRIBUTEUR ASPIRATEURS reconditionnés de
marques réputées. Service de toutes marques et
pièces d'aspirateurs Electrolux. 418 498-2575
(08/04)

 **LEMIEUX**
LOCATION

LOCATION DE VÉHICULE, CAMION,
CUBE REMORQUE OUVERTE OU FERMÉE

418.856.2824

 **Roma** Alternateurs
et Démarreurs
MÉCANIQUE GÉNÉRALE

SPÉCIALITÉS :
- Alternateurs et démarreurs
(vente de neufs et réusinés)
AUTRES :
- Moteur électrique - Pompe - Outillage
- Ventes de batteries INTERSTATE

151, Route 132, La Pocatière
418 856-6210 • 1 800 530-6210
altdem_roma@hotmail.com



QUAND LA TOXICO MANIE PREND TOUTE LA PLACE

faites les premiers pas
Québec (418) 524-0320
Montréal (514) 939-0202
www.portage.ca

 **PORTAGE**
Pour vaincre la toxicomanie

SUDOKU

JEU N° 864

5					7		4	
	2		3					9
1						7		
			5		4			7
8					2			
		3						
		5		8				
2	6					8	9	
3	8		7		1	2		

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant
les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par
colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé.
Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider.
Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres
1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même
boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU

5	9	2	1	6	7	4	8	3
1	6	8	3	9	4	7	2	5
8	7	4	9	8	2	5	1	6
9	2	1	6	7	8	3	5	4
4	5	6	2	3	9	1	7	8
7	8	3	4	5	2	6	9	1
2	3	7	9	6	8	4	1	5
6	1	5	8	4	3	9	2	7
8	4	6	7	2	1	6	3	5

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORizontalement

1. Choses insignifiantes — Calotte du
Maghreb.
2. Retrait d'une ligne — Construit.
3. Guide spirituel — Panier suspendu
à un ballon.
4. Galvanisé.
5. Béryllium — Allongés —
Dramaturge italien.
6. Déplacés — Après déductions —
Infâme.
7. Crêpe d'Asie — Graisse minérale.
8. Bruit de sonnette — Glande du
veau.
9. Complicité — Dans un baklava.
10. Bâtiment délabré — Grosseur
au cou.
11. Qui étourdissent.
12. Céramique — Détériorer.

VERTICALEMENT

1. Marcher sans but.
2. Porté au pouvoir — Expulser
de l'air.
3. Remorque — Alcaloïde de l'ipéca.
4. Plantes à fleurs jaunes — Lambins.
5. Article défini — Conjonction de
coordination — Branche à fruits
dans la taille longue de la vigne.
6. Qui fait souffrir — À toi.
7. Cheminées — De niveau.
8. Produire — Possédant.
9. Titre ottoman — Restreint.
10. Descendants — Explorer.
11. Poisson voisin de la morue —
Dialecte gaélique.
12. Poisson comestible — Osé dans
ses manières.

RÉPONSE DU JEU

H	E	R	E	R	E	A	L	T	E	R	E	S	R	E	S	12
S	E	I	N	V	A	L	E	I	N	E	S	11				
B	R	I	O	G	E	N	I	N	E	10						
T	E	M	I	N	E	N	E	9								
O	S	I	S	N	I	T	E	8								
N	I	T	E	S	V	A	W	E	7							
L	I	A	L	E	N	S	E	6								
O	F	E	S	E	T	I	L	E	5							
E	T	E	R	E	S	4										
E	T	E	R	E	S	3										
E	T	E	R	E	S	2										
E	T	E	R	E	S	1										

**Votre GARAGE CANADIAN TIRE de La Pocatière...
Présent depuis 2010!**

**Nos techniciens compétents sont là pour
l'entretien et la réparation de votre véhicule.**

Ayez l'esprit tranquille avec notre GARANTIE NATIONALE.

**Venez choisir vos pneus pour la belle saison.
Nous offrons le service d'entreposage de vos pneus.**



**175, route 230 Ouest
La Pocatière**

418 856-4516

